



vivre à
COURLAY



zoom sur LE MUSÉE DE LA TOURNIVELLE



Le mot du Maire

Nous sommes confrontés à une situation très compliquée, qui cumule crise sanitaire (Covid, grippe aviaire), retour de la guerre en Europe et crise énergétique qui génèrent des augmentations de coûts considérables. Tout cela affecte nos collectivités, mais aussi les entreprises et chacun d'entre nous.

Concernant l'énergie et nos équipements publics, les augmentations annoncées du prix de l'électricité et du gaz sont très importantes. Nous devons tous contribuer à la réduction des consommations (éclairage, chauffage). Le décret tertiaire de juillet 2019 nous impose une réduction de nos consommations énergétiques de 40% d'ici à 2030. Cela concerne en premier lieu les salles des fêtes et omnisports, le boulodrome, l'école publique, la mairie, le restaurant scolaire et l'EHPAD. Un audit a été demandé auprès du SIEDS, qui conduira sans doute à des travaux d'améliorations de nos bâtiments.

Ce contexte n'empêche pas la poursuite des projets.

Ainsi, la réhabilitation de la Maison des Assistantes Maternelles se poursuit et la livraison est envisagée pour ce début de printemps.

À côté, les travaux de rénovation du restaurant "Le Courlis" vont débuter début janvier. En effet, les entreprises ont été retenues et les démolitions de deux bâtiments ont déjà commencé.

Ces deux projets contribueront à embellir et redynamiser ce quartier de cœur de bourg.

Par ailleurs, les contours du lotissement "Les Genêts" sont définis. 28 lots composeront ce lotissement. La demande de permis d'aménager est déposée. J'espère des débuts de terrassement et de viabilisation au printemps.

Les effacements de réseaux se poursuivent et se terminent Rue de la Poste et Chemin du Bois. Les nouveaux mâts d'éclairage sont en cours d'installation. Je tiens à remercier tous les riverains pour leur patience et leur compréhension pour cette perturbation de la circulation, qui génère toujours quelques désagréments.

Nous avons lancé un programme de remplacement des éclairages publics pour passer à des ampoules LED. 88 mâts vont ainsi être équipés rapidement. Une deuxième tranche est envisagée pour remplacer les horloges (défectueuses) permettant la programmation des horaires d'éclairage, que nous avons aussi réduits.

Enfin, la salle de classe des CM2 sera rénovée cette année. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail dans ce bâtiment, mais aussi de réduire les consommations énergétiques.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, comme d'habitude, bon nombre d'informations à propos de la vie de notre commune. L'hiver étant bien arrivé, je vous souhaite bonne lecture de votre "Vivre à Courlay" au coin du feu.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2023.

André Guillermic

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 2

MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal / Bibliothèque	Pages 3 à 13
Infos diverses	Pages 14 à 19
Infos CSC	Pages 20 et 21
État civil 2022	Pages 22 et 23
Culture	Page 24
Agglo2B	Pages 25 à 28

ÉCOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon	Pages 29 et 30
École primaire Ernest Pérochon / UEE	Pages 31 à 33
APE "Sac à dos"	Page 34
École St Rémi	Pages 35 à 37
APEL-OGEC	Pages 38 et 39
Accueil de Loisirs	Page 40

ASSOCIATIONS

À vos agendas	Page 41
UNC	Page 42
Atelier chorégraphique	Pages 43 et 44
Hand-ball.....	Pages 45 et 46
FC3C	Pages 47 et 48
Les Archers du pied du Roy	Page 49
Tennis de table	Page 50
Judo	Page 51
Courlay Pêche Loisirs	Page 52
Loisirs Adultes	Page 53
Amicale des Aînés	Page 54
OVIA La Traternelle	Page 55
Les Tréteaux courlitaïs	Page 56
Les Amis de La Tournivelle	Pages 57 et 58

SOCIAL & SANTÉ

ADMR	Page 59
Don du sang	Page 60
EHPAD	Pages 61 à 68

En couvertures :

- Arbres morts et couleurs d'automne...
- Zoom sur... le musée de La Tournivelle.
- Téléthon 2022.
- Corrida 2022.

En pages centrales :

- Exposition artistique 2022.
- Mosaïque des photos de Fernand BALDET.
- Informations municipales

Délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 11 juillet 2022

Approbation de la révision du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour le service restaurant scolaire

Le restaurant scolaire va accueillir en septembre 2022 une apprentie et pour satisfaire à la réglementation en vigueur, il est nécessaire en amont de mettre à jour le document d'évaluation des risques professionnels pour ce service.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans ce service afin de mettre à jour des actions de prévention pertinentes.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention,
- de prévoir un plan d'actions permettant d'améliorer en continu la gestion de ces risques professionnels.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider la mise à jour du D.U.E.R.P. du service restauration scolaire de COURLAY,
- d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale de mettre en œuvre le plan d'actions établi lors de l'évaluation des risques et d'en assurer le suivi, ainsi que procéder à une réévaluation régulière de ce document.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le ménage des écoles et la restauration scolaire

Il est signalé au Conseil municipal que dans le cadre de la restructuration des services scolaires et périscolaires, il convient pour satisfaire aux besoins de ces services d'ouvrir un poste d'adjoint technique sur la base de 26 heures hebdomadaires annualisées. En effet, avec l'institution d'une nouvelle prestation de service au restaurant scolaire pour assurer la restauration scolaire de CIRIÈRES et BRÉTIGNOLLES et la réorganisation du ménage dans les écoles suite à la mise en place définitive d'un A.L.S.H. le mercredi toute la journée, il faut recruter un agent supplémentaire.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'adopter la proposition de créer à compter du 1er septembre 2022 un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet sur la base de 26 heures hebdomadaires.

Remplacement de 2 poteaux incendie

Il est rappelé que la défense extérieure contre l'incendie (DECI) est une compétence obligatoire des collectivités (art. L 5217-2 et 3, L 3641-1, L 3642-2 du CGCT).

Le contrôle des PEI publics relève de la police administrative de la DECI sous l'autorité du maire qui doit :

- identifier les risques à prendre en compte,
- fixer, en fonction de ces risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources.

L'exercice de ce pouvoir de police du maire engage la responsabilité civile de la commune, sur le fondement de l'article L 2216-2 du CGCT en cas notamment d'inadaptation du réseau de distribution d'eau au matériel de lutte contre l'incendie, d'une alimentation insuffisante des bornes d'incendie ou encore du défaut de fonctionnement d'une bouche d'incendie.

Délibérations du Conseil Municipal

Il rappelle que les poteaux incendie sont vérifiés annuellement et qu'un renouvellement est prévu en fonction de la vétusté ou du dysfonctionnement de certains poteaux

Pour cette année, 2 poteaux sont à changer : l'un à la Tour Nivelles (poteau 791030032) et l'autre à l'Aubretière (poteau 791030011).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au remplacement de ces 2 poteaux d'incendie pour un coût de 2 034 €, l'unité soit 4 068 € pour les deux.

Demande de subventions de deux associations

Il est présenté aux élus les deux demandes de subventions reçues en mairie récemment :

L'une concerne une nouvelle association de secouristes dénommée A2SPS (Secouriste entre terre et mer) dont le siège social est basé à MONCOUTANT SUR SÈVRE et qui peut intervenir lors de manifestations publiques pour la sécurité des manifestations ou pour des prestations de formation aux gestes de secours.

L'autre concerne une demande de subvention exceptionnelle. Il s'agit de l'Aïkido, club courlissais qui organise pour ses 10 ans d'existence un stage de 2 jours avec la participation de Mickaël MARTIN, 6^e DAN de l'école Meïwakan, qui dirige des stages en France et à l'International.

Après avoir pris connaissance de ces deux demandes, du budget des associations concernées, le conseil municipal décide :

- À l'unanimité pour l'association A2SPS, de verser une subvention de 60 € pour l'année 2022,
- À la majorité pour l'association Aïkido de verser une subvention exceptionnelle de 200€ pour l'organisation d'un stage à l'occasion des 10 ans du club.

Vote : 8 élus pour 200 €, 7 élus pour 150 €, 2 élus se sont abstenus.

Acquisition d'une licence de débit de boissons

Il est rappelé que la réhabilitation du restaurant Le Courlis prévu au budget en 2022 a pour objectif d'installer un nouveau gérant en restauration.

Considérant que ce nouveau gérant aura besoin pour son activité d'une licence IV, il propose au conseil municipal d'acheter la licence de l'ancien "café des sports de COURLAY" qui n'est plus en activité, et dont la licence est en vente. Celle-ci est disponible et Mr BORDON, son propriétaire est disposé à la vendre à la collectivité pour un coût de 9 500 €.

Le conseil municipal décide à la majorité :

- d'acheter cette licence IV à Mr BORDON pour un coût de 9 500 €.

Vote : 11 élus ont voté pour l'acquisition, 6 élus se sont abstenus.

Cette acquisition sera constatée par acte notarié passé devant Maître MARTIN, notaire à LA CHAPELLE ST LAURENT, les frais notariés étant à la charge de la collectivité.

RÉUNION DU 19 septembre 2022

Avancement de grade d'un agent du service restauration scolaire

Un agent du service restauration scolaire ayant réussi un examen professionnel pour obtenir le grade d'adjoint technique principal de 2^e classe, il est souhaitable désormais d'ouvrir un poste sur ce grade pour pouvoir le nommer sur ce nouveau grade.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité

Article 1 : d'adopter la proposition de créer à compter du 1er octobre 2022 un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet (35h hebdomadaires) au service restauration scolaire.

Délibérations du Conseil Municipal

Autorisation de signature d'un avenant avec la CAF pour bénéficier du bonus territoire pour les activités périscolaires

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par DCM 2022-011 du 07/02/2022, la commune a accepté de signer une convention avec l'Agglo2B compétente en matière d'A.L.S.H. et de périscolaire. Cette convention précise que l'Agglo2B confie la gestion des activités périscolaires et l'ALSH sur le territoire de COURLAY à la commune de COURLAY.

Il précise que la C.A.F. est signataire avec l'Agglo2B d'une CTG (convention territoriale globale) ce qui permet aux communes gestionnaires de pouvoir percevoir une prestation complémentaire appelée "Bonus territoire".

Pour cela, il convient de signer un avenant à la convention entre la C.A.F. des Deux-Sèvres et la commune de COURLAY qui intègre à la convention d'objectifs et de financement ce "bonus territoire".

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement, entre la commune de COURLAY et la C.A.F., pour les services périscolaires et l'A.L.S.H., afin d'y intégrer la perception du "bonus territoire".

Autorisation d'accueillir des intervenants extérieurs pour l'animation de l'A.L.S.H. ou du périscolaire

Monsieur le Maire signale au conseil municipal qu'il est parfois intéressant de faire intervenir pendant les activités périscolaires et l'A.L.S.H. du mercredi des intervenants extérieurs en plus des animateurs pour développer certaines activités manuelles ou sportives. Bien sûr ces personnes ne sont pas comptabilisées dans le personnel d'encadrement. Elles interviennent en plus du personnel d'encadrement nécessaire et obligatoire.

Il propose au conseil municipal de l'autoriser à accepter l'intervention de ces personnes en vérifiant qu'elles disposent d'une assurance responsabilité civile.

Il précise qu'il a vérifié que la collectivité est également assurée pour ces interventions.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à accepter des intervenants extérieurs pour assurer des animations spécifiques sur les temps périscolaires et d'A.L.S.H. en plus du personnel habituel d'animation.

RÉUNION DU 17 octobre 2022

Signature d'une motion de l'A.D.M. pour l'adoption de mesures nécessaires à la survie des collectivités locales

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que l'A.D.M. 79 propose aux collectivités de voter une motion ayant pour objectif d'alerter l'État sur les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales en raison du contexte économique (augmentation du coût des matières premières, de l'énergie, des salaires suite à la revalorisation du point d'indice, du coût de la construction pour les investissements, etc...) et consécutivement la baisse des recettes liée aux réformes de différentes taxes locales.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite motion.

Délibérations du Conseil Municipal

Indemnité de gardiennage des églises

Monsieur le Maire signale qu'il est en possession de la circulaire ministérielle qui précise l'évolution de cette indemnité. Pour l'année 2022, elle reste plafonnée à 479,86 € pour un gardien résident et 120,97 € pour un gardien non résident.

Le gardien de l'église de COURLAY résidant dans la commune peut donc prétendre au maximum à 479,86 € pour l'année 2022.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2022 à 462 €.

Augmentation horaire de deux agents des services scolaires et périscolaires

Monsieur le Maire rappelle que depuis septembre 2021, un A.L.S.H. est géré par la commune le mercredi toute la journée en période scolaire. Cette activité complémentaire a entraîné une augmentation du temps de travail de deux agents intervenant dans les services scolaires et périscolaires. Cette augmentation du temps de travail étant supérieure à 10% de leur temps de travail actuel, il convient selon la réglementation en vigueur, d'ouvrir 2 nouveaux postes sur la base de leurs nouveaux temps horaires pour pouvoir ensuite supprimer les deux postes libérés à la suite de la nomination sur leurs nouveaux postes de ces 2 agents, après avoir demandé l'avis du comité technique compétent.

Le conseil municipal, décide

Article 1 : d'adopter la proposition de créer à compter du 1^{er} janvier 2023

- 1 poste d'adjoint technique à vocation à intervenir dans les écoles (ATSEM, garderie, A.L.S.H.) sur la base d'un temps complet : 35 heures hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à vocation à intervenir dans les écoles (ATSEM, garderie, A.L.S.H.) sur la base d'un temps complet : 35 heures hebdomadaires
- de mettre en place par la suite une procédure de suppression des deux postes ainsi libérés sur la base de 30 h 30 pour un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe et sur la base de 30 h pour un poste d'adjoint technique après avis du comité technique compétent.

Modifications budgétaires

Monsieur le Maire signale au conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer quelques modifications budgétaires par rapport au Budget Primitif 2022 en section de fonctionnement et d'investissement.

Il propose donc au conseil municipal les opérations suivantes :

DÉSIGNATION	Article	Recettes	Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Remboursement sur rémunérations du personnel	6419	10 000 €	
Dotation de solidarité rurale	74121	150 000 €	
F.C.T.V.A.	744	3 900 €	
Etat compensation T.F.	74834	15 000 €	
Autres participations	7488	10 000 €	
Revenus des immeubles	752	8 000 €	
Mandats annulés	773	5 000 €	
Produits exceptionnels	7788	2 000 €	

Délibérations du Conseil Municipal

Eau et assainissement	60611		2 500 €
Alimentation	60623		25 000 €
Contrat de prestations de services	611		3 000 €
Entretien de bâtiments publics	615221		5 000 €
Versement à des organismes de formation	6184		1 000 €
Catalogues et imprimés	6236		2 000 €
Voyages et déplacements	6251		1 000 €
Redevance pour services rendus	6284		2 100 €
Autres organismes	62878		900 €
Taxes foncières	63512		1 200 €
Impôts et taxes sur rémunérations	631		1 300 €
Personnel titulaire	64111		40 000 €
Bonification indiciaire, SFT	64112		-2 000 €
Autres indemnités	64118		-2 000 €
Personnel non titulaire	6413		-10 000 €
Indemnité inflation	6415		2 200 €
Autres emplois d'insertion	64168		5 000 €
Apprentissage	6417		2 000 €
Cotisations URSSAF	6451		8 000 €
Cotisations caisses de retraite	6453		8 000 €
Cotisations ASSÉDIC	6454		500 €
Cotisations assurance du personnel	6456		10 000 €
Contributions organismes regroupement	65541		3 000 €
Subvention de fonctionnement écoles privées	6558		19 000 €
Subventions aux associations	6574		6 000 €
Virement à la section d'investissement	023		69 200 €
TOTAUX		203 900 €	203 900 €

DÉSIGNATION	Article	Recettes	Dépenses
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Virement de la section de fonctionnement	021	69 200 €	
Produit de cessions d'immobilisations	024	9 000 €	
F.C.T.V.A.	10222	31 500 €	
Département	1323	95 150 €	
D.E.T.R.	1341	190 000 €	
Terrains nus	2111		-50 000 €
Immeuble de rapport	2132 op 39		213 850 €

Délibérations du Conseil Municipal

Autres constructions	2138		12 000 €
Réseaux de voirie	2151		10 000 €
Réseaux d'électrification	21534		100 000 €
Constructions	2313 op 38		93 000 €
Apurement Budgets Lotissements	276348		16 000 €
		394 850 €	394 850 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications budgétaires citées ci-dessus.

RÉUNION DU 14 novembre 2022

Renouvellement de l'adhésion de la commune au plan de formations mutualisées (P.F.M.) avec l'Agglo2B

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2017, la commune adhère au plan de formations mutualisées avec l'Agglo2B, ce qui permet aux agents de la collectivité de bénéficier de formations organisées sur le territoire et ainsi favoriser la proximité et également les échanges avec les agents de collectivités voisines.

Ce système fonctionne très bien. Il a permis en 2022 à 10 agents de la commune de COURLAY de bénéficier de 28 jours de formation, soit 2 à 3 jours de formation par agent sur divers thèmes (ex : travailler en équipe, gérer le temps de pause méridienne, initiation au soudage...).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la commune au P.F.M. de l'Agglo2B.

Convention d'adhésion au service ADS (autorisation du droit des sols) avec l'Agglo2B

Il est rappelé que les services de l'Agglo2B instruisent gratuitement depuis 2014 les autorisations du droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, autorisation de travaux etc...).

En 2022, le P.L.U.i a été mis en place et l'ensemble des communes sont désormais concernées par cette instruction des autorisations de droit des sols par l'Agglo2B.

Suite aux conclusions du Pacte Financier et Fiscal de l'Agglo2B, une réflexion sur les modalités administratives, financières et organisationnelles du service instructeur a été engagée par la communauté d'agglomération, en concertation avec les communes membres et sous l'autorité du Vice-Président en charge des finances et de l'aménagement.

En conclusion de ces travaux, il est aujourd'hui proposé la création d'un service commun permettant la mise en commun des moyens humains et financiers et une gouvernance partagée entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.

La convention proposée s'inscrit dans un objectif de mutualisation de la charge financière mais aussi d'amélioration du service rendu aux usagers.

Les nouvelles modalités financières prennent néanmoins en compte :

- le nécessaire redimensionnement du service suite à l'extension du nombre de communes couvertes (recrutement d'un instructeur supplémentaire),
- le calcul du coût du service (estimé à 264 497,52 € annuels), aujourd'hui financé à 100% par l'Agglo2B,
- les clés de répartition sur les communes adhérentes seront calculées en fonction du nombre d'EPC (équivalents Permis de Construire) et du nombre d'habitants.

Délibérations du Conseil Municipal

Autorisation donnée au maire d'ester en justice

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à ester en justice par délégation du conseil municipal pour la durée du mandat, conformément aux délégations prévues par les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code Général des Collectivités Territoriales.

Attribution des marchés pour la réhabilitation du restaurant Le Courlis

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour la réhabilitation du restaurant le Courlis.

Celle-ci est close. Il convient désormais de procéder à l'attribution des différents lots aux entreprises les mieux-disantes.

Le montant total des travaux étant supérieur à 214 000 € H.T., Monsieur le Maire ne bénéficie plus de la délégation pour attribuer les marchés, il est donc nécessaire de délibérer sur ces attributions.

Le conseil municipal attribue les marchés comme suit :

LOT	NOM DE L'ENTREPRISE RETENUE	MONTANT H.T.
Lot 1 : Désamiantage	SARL KDS	15 000,00 €
Lot 2 : Terrassement VRD	SAS PELLETIER T.P.	21 941,27 €
Lot 3 : Gros œuvre, démolition	SAS CLAZAY CONSTRUCTION	117 724,41 €
Lot 4 : Enduits extérieurs	SARL RMT RAVALEMENT	12 651,20 €
Lot 5 : Charpente bois	SAS LA CHARPENTE THOUARSAISE	4 434,49 €
Lot 6 : Couverture, bardage zinc	BCD SERRURERIE	22 747,98 €
Lot 7 : Menuiseries extérieures	SARL BODY MENUISERIE	54 604,94 €
Lot 8 : Menuiseries intérieures	SARL GONNORD	29 297,11 €
Lot 9 : Cloisons sèches, isolation	SAS BOSSARD	41 784,96 €
Lot 10 : Carrelage, faïence	SAS BOSSARD	22 315,90 €
Lot 11 : Peinture, revêtement de sols	MERLET DECO	26 155,25 €
Lot 12 : Faux plafonds	SAS TECHNI PLAFONDS	6 147,48 €
Lot 13 : Plomberie, sanitaire	SARL AUGER Jean-Paul	26 000,00 €
Lot 14 : Chauffage	SARL CHAUFFEO	45 417,38 €
Lot 15 : Electricité	SAS BOISSINOT Michel	54 240,00 €
	TOTAL	500 462,37 €

Il autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés publics correspondants, ainsi que tous documents nécessaires.

Délibérations du Conseil Municipal

Demande de subvention DETR pour la réhabilitation du restaurant Le Courlis

Monsieur le Maire signale que les travaux de réhabilitation du restaurant Le Courlis sont éligibles à la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux) au titre des catégories 1 et 2 : accompagner la transition écologique et réduire la consommation énergétique (cat 1) et développer le dynamisme des territoires (cat 2), car situé dans le centre bourg et entraînant une activité supplémentaire et la création d'au moins 2 emplois. Le taux prévisionnel applicable se situe entre 20 et 40% de la dépense subventionnable.

Il est à noter que la majorité des travaux concernent l'isolation et les économies d'énergie, travaux réputés prioritaires en raison de la nécessité pour les collectivités de faire le maximum dans ce domaine.

Le montant prévisionnel s'élève à 500 462,37 € H.T. pour les travaux, plus les frais d'architecte et de contrôle technique + SPS (Sécurité et Protection de la Santé) d'un montant prévisionnel de 61 609,80 € H.T. soit un coût prévisionnel total de 562 072,17 € H.T. soit 674 486,60 € TTC.

Il est précisé que sur cette réhabilitation, la collectivité ne pourra bénéficier du FCTVA puisque le bâtiment sera ensuite loué à un professionnel privé qui est assujéti à la T.V.A.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet tel que présenté (la dépense est inscrite au budget 2022, sera reportée et complétée lors du vote du BP 2023),
- de demander la subvention D.E.T.R. au titre des programmes : accompagner la transition écologique et réduire la consommation énergétique (cat 1) et développer le dynamisme des territoires (cat 2).

Le plan de financement est prévu comme suit :

Subvention D.E.T.R. : 202 345,98 €

Autofinancement : 172 140,62 €

Emprunt : 300 000 €

RÉUNION DU 28 novembre 2022

Vote des tarifs 2023

Monsieur le Maire signale au conseil municipal qu'il est habituel de revoir les tarifs annuellement et qu'il convient donc de définir ceux qui seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2023.

Il propose 2 possibilités : une hausse de 5% ou une hausse de 6%.

Après discussion, et au vu de la conjoncture actuelle, de la crise de l'énergie et de l'inflation, il est demandé de mettre la décision au vote à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité une hausse de :

- 10% sur toutes les locations de salles,
- 10% sur les droits de place (vote à main levée : 13 voix pour et 6 voix contre),
- 6% pour la location de matériels (tables, chaises, bancs),
- 6 % pour les concessions du cimetière à l'exception des cases de columbarium qui ont déjà un tarif relativement élevé.

Maintien des tarifs pour les photocopies et les fax.

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 sont donc définis comme suit :

Délibérations du Conseil Municipal

DÉSIGNATION	Tarifs 2023
LOCATION DES SALLES	
SALLE DES FÊTES ET ESPACE DU MIDI	
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises de la commune	118 €
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises hors commune	169 €
1 salle avec bar pour les habitants de la commune,	219 €
1 salle avec bar pour les habitants hors commune	278 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants de la commune	143 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants hors commune	198 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises courlitaïses	245 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises hors commune	331 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants de la commune	331 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants hors commune	486 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants de la commune	71 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants hors commune	109 €
Location 2 salles simultanées / les habitants de la commune : 2 j1/2 consécutifs	727 €
Location 2 salles simultanées / les habitants hors commune : 2 j1/2 cons	996 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants de la commune	493 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants hors commune	717 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises courlitaïses	413 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises hors commune	640 €
CAUTION POUR MICRO SONO : par micro	425 €
Pour toute location de salle, le deuxième jour consécutif est 1/2 tarif.	
SALLE MARIE BERTHELOT	
* Repas	45 €
SALLE ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE PLACE DU MIDI	
* Repas pour les associations	65 €
SALLE ROBERT BOBIN	
* Vin d'honneur pour les associations courlitaïses ou les habitants de la commune	72 €
* Vin d'honneur pour les habitants hors commune	109 €
* Repas, banquet pour les habitants de la commune	127 €
* Repas, banquet pour les habitants hors commune	220 €
* Repas pour les associations et les entreprises	90 €
* Ménage	61 €

Délibérations du Conseil Municipal

SALLE DU STADE MUNICIPAL	
* Repas	101 €
CAUTIONS	
* Caution pour une salle	113 €
* Caution pour deux salles	226 €
* Tarif pour faire refaire des clés	109 €
DROITS DE PLACE	
* Vente de produits alimentaires	3 €
* Droits de place avec branchement électrique	5,55 €
* Vente autres produits	54 €
LOCATION DE MATÉRIELS	
* Tables	2,50 €
* Bancs	1,32 €
* Chaises	0,53 €
* Forfait transport tables, bancs et chaises	23 €
CIMETIÈRE	
* Cinquantenaire : le m ²	55 €
* Columbarium :	
* trentenaire : acquisition + 1 ^e concession	670 €
* cinquantenaire : acquisition + 1 ^e concession	1 132 €
* Renouvellement concession pour 30 ans	100 €
* Caverne :	
* Trentenaire : acquisition	371 €
1 ^{ère} concession de 30 ans	106 €
* Renouvellement concession pour 30 ans	106 €
* Plaque sur stèle jardin du souvenir	58 €
DIVERS	
* Photocopie	
* noir et blanc A4	0,20 €
* noir et blanc A3	0,35 €
* couleur A4	0,50 €
* couleur A3	1,00 €
Fax : 1 ^e feuille	0,80 €
feuilles suivantes	0,50 €

Adhésion au service DSI de l'Agglo2B

Monsieur le Maire signale qu'il est possible d'adhérer au service de la direction des systèmes d'information de l'Agglo2B.

Ce service a les objectifs suivants :

- L'optimisation des systèmes d'information,
- La sécurité et la continuité des services,
- Le partage des ressources,
- L'installation et le déploiement des postes de travail,

Délibérations du Conseil Municipal

- La maintenance des systèmes et assistance aux utilisateurs,
- La formation et l'accompagnement sur la juste utilisation des solutions bureautiques,
- La gestion du parc des périphériques et des matériels d'impression,
- L'homogénéisation des moyens de télécommunication,
- La consultation unifiée pour les achats et les abonnements,
- La gestion des relations fournisseurs et l'accompagnement des projets "métier".

Etant donné la complexité des systèmes informatiques, les risques inhérents à l'utilisation des outils informatiques, notamment en matière de sécurité (virus, tentative de piratage des données, ransomware, etc...), il convient d'être en permanence en veille et d'avoir les bons outils de lutte contre les cyberattaques.

Bien sûr, ce service aura un coût pour la collectivité, qui sera défini annuellement en fonction du coût réel du service (évalué pour 2023 à environ 8 000 €).

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les modalités de l'adhésion au service commun "DSI" portées dans la nouvelle convention d'adhésion DSI 2023 telle que présentée à effet du 1^{er} janvier 2023,
- d'adhérer à ce service commun avec l'Agglo2B à compter du 1^{er} janvier 2023.

Bibliothèque de Courlay

PLACE DE LA SOLIDARITÉ, tél : 05 49 65 38 60 - bibliotheque.courlay@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi de 15 h à 18 h 30, Vendredi de 15 h à 18 h 30, Samedi de 10 h à 12 h.

L'abonnement aux bibliothèques est gratuit.

Le portail vous permet d'accéder à l'ensemble des titres proposés dans le Réseau et de réserver vos documents.

www.bibliotheques.agglo2b.fr/accueil

Les rendez-vous à Courlay

"TOUT-PETITS ET COMPAGNIE"

Un bain de lecture, de comptines, d'échanges...

Pour les tout-petits (0 à 3 ans) et leurs accompagnateurs...

Mardi 10 janvier, Mardi 7 mars, Mardi 2 mai

de 10 h 30 à 11 h 15



Infos diverses

Demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

Marche à suivre

- Vous devez prendre rendez-vous auprès des mairies qui peuvent recevoir ces demandes (Bressuire, Cerizay, Moncoutant sont les sites les plus proches, mais vous pouvez faire cette demande dans n'importe quelle mairie disposant d'un dispositif permettant la réception de ces demandes).
- Préparez votre rendez-vous en ligne ; remplir une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Celle-ci permet de récolter les informations nécessaires à votre dossier.

- Vous devrez ensuite vous présenter à votre rendez-vous à la mairie.

Assurez-vous d'avoir tous les documents requis, originaux et photocopies. Pour connaître ces documents, aller sur le site service-public.fr (rubrique fiches pratiques par thèmes ; puis papiers, citoyenneté, élections ; puis identité, authentification ; puis carte identité).

À noter

Une seule photo suffit pour les cartes d'identité.

Tous les demandeurs doivent être présents au dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité.

Pour les mineurs : leur présence est obligatoire au dépôt du dossier et facultative au retrait de la carte d'identité.

Pour les personnes majeures, la carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2014, aucune démarche de l'usager n'est nécessaire.

Pour les personnes mineures, la carte d'identité est valable 10 ans.

Vous pouvez déposer lors d'un même rendez-vous une demande de carte d'identité et une demande de passeport.

Demande de Passeport

Marche à suivre

- Vous devez prendre rendez-vous auprès de la Mairie de votre choix susceptible de recevoir ces demandes (voir liste, ci-dessus, identique à celle des CNI).
- Préparez votre rendez-vous en ligne comme pour les CNI. Cela permet de récolter les informations nécessaires à votre dossier.
- Vous devrez ensuite vous présenter à votre rendez-vous à la mairie choisie.

Assurez-vous d'avoir tous les documents requis, originaux et photocopies.

Pour les connaître, comme pour les CNI, aller sur le site [service public](http://service-public.fr).

À noter

Vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne (sur le site timbres.impots.gouv.fr).

Tous les demandeurs doivent être présents au dépôt du dossier et au retrait du passeport.

Pour les mineurs : leur présence est obligatoire au dépôt du dossier. Seuls les mineurs de plus de 12 ans doivent obligatoirement être présents au retrait du passeport (empreintes).

Infos diverses

Passeport du civisme, année 4, c'est reparti !

Les enfants de la classe de CM1 et de la classe UEE d'Ernest Pérochon ont reçu leur livret au retour des vacances de la Toussaint, en présence de leurs ambassadeurs, des enseignants et d'un représentant de l'Éducation Nationale.

Les enfants auront 2 ans pour mener à bien leurs missions. Comme l'an passé, des missions collectives réalisées en classe avec leur enseignant et des missions individuelles leur sont proposées. Elles vont permettre aux enfants de se préparer à leur vie de citoyen et d'adulte.

Parmi ces actions, l'une d'entre elles est proposée à tous les courlitaïs.

Vous êtes tous invités à participer à une action pour la protection de l'environnement.

Un "grand nettoyage de printemps" aura lieu le **samedi 18 mars 2023**.

(Il s'agira de ramasser les déchets au bord de nos routes.)

Rendez-vous donc à 10 h devant la mairie. Apportez vos gants. Les sacs poubelles vous seront fournis. Nous comptons sur vous !



La remise des livrets aux CM1 et à la classe UEE



Souvenirs du Grand nettoyage de Printemps 2021

Infos diverses

Nouveaux entrepreneurs sur la commune

Chez KALOU

Nouveau service de restauration rapide, "Chez Kalou" vous propose ses galettes, crêpes et glaces, à consommer sur place ou à emporter.

Cuisine maison, avec des produits frais et de saison.

"Chez Kalou" est installé au 62, Rue Salliard du Rivault, à Courlay (05 49 99 28 07).



Isabelle NGUYEN pratiquait précédemment la relaxologie auprès des adhérents des Centre Sociaux à Cholet. Elle est venue s'installer à Courlay où elle propose la même activité.

Elle pratique la détente physique, la libération émotionnelle, l'allègement mental, favorise l'épanouissement de l'être, par des activités de massage, de relaxation, de méditation, de Qi Gong...

Elle peut intervenir à distance avec des groupes, à son domicile, par téléphone, et elle se déplace chez vous au besoin.

Elle est installée au 11, Rue de Forges, à Courlay et on peut la contacter au 06 15 67 12 84.

Nouveaux arrivants et Maisons fleuries

Ce samedi 7 janvier, monsieur le Maire recevait les Courlitaïes pour la traditionnelle cérémonie des vœux, après deux années d'interruption. Ça a été l'occasion de présenter les projets engagés par le conseil municipal (MAM, Courlis, voirie, enfouissement de réseaux, fibre...), de présenter l'Agglo2B et ses compétences, mais aussi d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. Chacun s'est vu remettre une plante et des documents présentant la commune.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de récompenser les Courlitaïes qui, par leur travaux de fleurissement, rendent encore plus attractifs notre bourg et ses villages. Bienvenue aux premiers et félicitations aux seconds !

Les lauréats des Maisons fleuries 2022 :

BERNARD Charles,
BLAUD André,
BERTIN Alain,
DOUX Claude et Monique,
FAVREAU Marcel,
FUZEAU Roger,
GEFFARTD Marie-Josèphe,
GOBIN Jacky et Viviane,
GONNORD Michel,
GONNORD Roger,
GOURICHON DELAVAUD Rémi,
LIGNER Marie,
NEAU Yannick et Marie-Pierre,
PELLETIER Joseph,
PUAUD Berty et Sonia,
VENDET Jean et Marie-Anne.



Infos diverses

Courlay est sur FaceBook

Depuis la rentrée dernière, la page FaceBook officielle de la mairie est opérationnelle.

<https://www.facebook.com/courlaymairie>

Après le bulletin municipal, le site internet, IntraMuros, un autre canal d'informations, d'une forme différente des autres.

Les associations qui le souhaitent peuvent y faire annoncer leurs événements, leurs résultats sportifs, leurs agendas..., en les transmettant en mairie, qui se chargera de les diffuser.

Nouveauté : décisions de la Mairie sur le site Internet

Conformément aux nouvelles directives concernant l'obligation d'information, en direction des citoyens, le site internet de la mairie s'est étoffé d'une nouvelle rubrique, "Affichage légale des actes administratifs" (délibérations, arrêtés...).

Ces deux espaces supplémentaires seront enrichis au fur et à mesure des décisions prises par la mairie, et à diffuser le plus largement possible auprès de la population.

N'hésitez donc pas à vous y rendre, pour prendre connaissance des dernières décisions prises, et qui pourraient vous concerner.

Une médaille pour une jeune courlitaise

Il s'agit de Sarah RENÉAUME, qui, au championnat de France à Lamotte Beuvron, du 8 au 11 juillet 2022, a obtenu la médaille d'or par équipe.

Sarah a commencé le poney-games en 2013 aux Écuries de la Geffardière, à Moncoutant. Elle obtient une médaille de bronze par équipe au championnat de France en 2015.

Depuis 2017, elle concourt en internationaux et intègre en 2020 l'équipe des Gariguettes, entraînée et coaché par Fabrice VÉDIS, à Saumur.

Toutes nos chaleureuses félicitations à notre jeune cavalière !

Puis, la récompense méritée !



Pendant la compétition...



Infos diverses

Pour passer un hiver serein !

écowatt

Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 23h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.gereids.fr ou sur www.enedis.fr

DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.

DES SIGNAUX CLAIRS :

- VERT :** pas d'alerte, tout va bien.
- ORANGE :** le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.
- ROUGE :** le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- Baisser la température de chauffage à 19°
- Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilleuses.
- Déglacer congélateur et réfrigérateur.
- Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

DERNIER RECOURS : LE DÉLESTAGE

Comment serait-il organisé ?

- 1 Les coupures se feront à priori durant les périodes de pointe :
 Le matin : 8 h / 13 h ; Le soir : 17 h 30 / 20 h 30
- 2 Aucun foyer ne sera coupé plus de 2 h.
- 3 Une partie seulement des foyers sera coupé et à tour de rôle.
- 4 Les usagers sensibles ne seront pas coupés (hôpitaux, sécurité, défense nationale, industries à risque...)

Les conseils pratiques

- RADIO A PILE & JEUX** pour occuper le temps.
- NOURRITURE** ne nécessitent pas de cuisson (conserves, prêts à manger, bébé...)
- LAMPE DE POCHE** bougies, briquet ou allumettes.
- BATTERIES** Pensez à recharger vos appareils et les batteries externes.
- NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR**
- LAISSER OUVERT** les courants électrique (votre rouleur, portail ou porte de garage électrique)
- APPAREILS SENSIBLES** Coupez leur alimentation avant le créneau horaire de la coupure.
- VÊTEMENTS CHAUDS**

Plus d'informations et conseils sur www.monecowatt.fr

SIÉDS
fédérateur d'énergie

Infos diverses

Communauté locale de Courlay

Notre communauté est rattachée à la paroisse Saint François d'Assise en Bocage, de Moncutant, où réside notre prêtre, le père CHAKKO. Il y a aussi le père Jacques POIDEVINEAU, chapelain de PITIE, où il réside maintenant.

Ils accompagnent 18 communautés de notre paroisse.

Nous avons à COURLAY une messe tous les 1^{er} week-end du mois, soit le samedi soir à 18 h, soit le dimanche matin à 10 h 30, et 2 jeudis par mois, suivant la disponibilité du père POIDEVINEAU.

Aux environs du 15 Août, une célébration a lieu à la grotte de la Salette, rue des champs de la Grange.

Pour toute demande d'intention de messe, une permanence a lieu tous les samedis matin au presbytère, au 32 rue du Pied du Roy, de 10 h à 11 h.

Pour toute demande de baptême et mariage, s'adresser au presbytère de Moncutant, (05 49 72 60 20, mail : paroisse.moncutant@ gmail.com).

Pour les sépultures : Jeanine DOYEN-GUITTON (06 72 30 76 77) ou M. Thérèse NEAU (05 49 72 31 01).



Nous allons nous retrouver le 4 Février 2023 à la Salle Robert BOBIN pour partager la galette des rois.

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi que tous nos vœux pour l'année 2023.



FNATH (Association des Accidentés de la Vie)

Une association qui informe, conseille et défend :

- les accidentés (travail, route, médical),
- les malades (d'origine professionnelle ou pas),
- les handicapés.

Les accidentés de la vie : accidentés du travail ou de la route, maladie professionnelle, victimes de l'amiante, de harcèlement, de cancer, de maladie, de handicap, accidents domestiques, invalidité, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, assurance chômage, professions libérales ou fonction publique...

Le service de conseil et défense vous informe de vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant les tribunaux, vous assiste dans la procédure en cas de licenciement...

L'accompagnement social pour une aide à l'emploi, une aide à la constitution de dossiers, une aide à la demande de subventions...

Le délégué de la FNATH pour la commune de Courlay
Jean-Marc BICHOT (06 14 86 15 75)

La commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine GONNORD participe au conseil d'administration de l'association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 572 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants.

En 2022, différentes actions ont eu lieu à Courlay.

La Box "Henriette la chouette", c'est quoi ?

4 écoles du territoire, dont l'école Ernest Pérochon et l'école Saint Rémi de Courlay nous ont sollicités pour les soutenir dans leurs projets "Comment bien utiliser les écrans ?" et poursuivre cette sensibilisation aux écrans auprès des familles.

En lien avec l'accueil d'une étudiante en master MEEF spécialisée dans les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, nous avons créé une box contenant 10 activités, à réaliser pendant les 10 jours sans écrans (du 6 au 17 juin).

Environ 150 familles de Courlay ont reçu la box d'activités !

Objectifs : réduire le temps passé devant les écrans, apprendre à s'occuper autrement et partager davantage de temps en familles.

Ce projet a été financé par la MSA, dans le cadre du projet "Grandir en milieu rural".



L'Accompagnement à la scolarité devient le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Ça se passe comment ?

Les équipes éducatives repèrent les élèves en difficultés dans les apprentissages pour des raisons d'organisation, de défaut de soutien à domicile, de barrières de la langue, de motivation...

L'enseignant informe la famille et l'élève de l'accompagnement à la scolarité proposé par le CSC. Avec l'accord de la famille, il remplit une prescription qui sera ensuite envoyée au CSC.

Le Centre Socioculturel du Cerizéen organise une rencontre avec la famille et le bénévole, afin d'organiser au mieux l'aide proposée à la famille. Lors de cette rencontre, un contrat d'engagement est lu et expliqué avant d'être signé par tous.

Le CSC met en lien le bénévole et l'enseignant afin qu'il puisse transmettre les informations nécessaires pour accompagner au mieux l'élève (support, cahier...).

Actuellement à Courlay, 2 enfants bénéficient de l'aide d'une bénévole.

Les ateliers d'apprentissage du français pour adultes : Au-delà des mots

L'atelier au-delà des mots, ce sont des ateliers proposés pour permettre aux personnes d'apprendre le français ou de perfectionner l'oral, l'écrit et/ou la compréhension du français.

Ces ateliers visent également à accompagner la personne plus largement vers une intégration sociale, professionnelle, quelle que soit son origine, sa religion, son âge et son milieu social.

En 2022, 3 habitants de Courlay ont été accompagnés.

Les animations "séniors"



L'animation le "Temps d'un café" à Courlay a lieu 1 fois par mois (le premier lundi de chaque mois) à la salle des commissions à la Mairie.

En 2022, les animations ont été ponctuées de thématiques diverses comme des animations-mémoire, découverte de jeux de société, le secret des chocolats, la découverte de l'apithérapie, des sujets de prévention tels que la prévention des chutes, le sommeil...

Le LAEP, en direction des tout petits et de leurs parents... (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

Deux animatrices du CSC et une intervenante du Conservatoire de Musique du bocage bressuirais, le 14 septembre, sont venues, à Courlay, proposer ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

Toute une matinée où les tout petits ont pu apprendre à se connaître, et où les parents ont pu échanger sur leurs pratiques de parents, entre autres.

Sans rien dire, la musicienne s'est installée avec ses instruments, et tout doucement, elle a su attirer et captiver les enfants, en les entraînant dans des activités diverses (balles, tambourins...) auxquelles les petits se sont laissés prendre aux jeux !



Toute cette énergie est le fruit d'un travail partagé entre les 10 salariés et de 166 bénévoles qui donnent de leur temps et se mettent au service des autres. Toutes les bonnes volontés peuvent pousser les portes du CSC. Chacun peut y trouver une place en fonction de ses compétences et de ses désirs !

Près d'une centaine d'habitants de Courlay participe à la vie du CSC que ce soit des enfants de l'accueil de loisirs, des adultes au sein des ateliers d'échange de savoirs, de l'épicerie solidaire, du transport solidaire, et des familles lors des animations parents/enfants et grands-parents/enfants.

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités...

Nous sommes à l'écoute de vos besoins, n'hésitez pas à nous faire partager vos envies !

Contact

Centre Socio-Culturel du Cerizéen
9 rue du pas des pierres
79140 CERIZAY
05 49 80 57 63

accueil.cerizeen@csc79.org

Site : cerizeen.csc79.org

Etat civil



NAISSANCES 2022*

Février 2022 : DAVIAUD Léonie, 7 Malnoue
 Mars 2022 : LEROY Maddy, 18 La Rougerie
 Avril 2022 : ROULLET Paul, 4 Impasse Beau Soleil
 Avril 2022 : BEAUCHAMP Jules, 23 route de Cirières - La Laimière
 Mai 2022 : CHABAUTY Lilou, 12 Le Haut Marchais
 Juillet 2022 : PANNAUX Maden, 13 La Brossardière
 Juillet 2022 : LAMIRÉ Augustin, 24 rue du Moulin à l'Huile
 Août 2022 : SZAKACS François, 4 La Verrie
 Septembre 2022 : SULLET Romy, 35 rue Ernest Pérochon
 Octobre 2022 : JOTTREAU LIGNER Maël, 23 Bis, rue de la Sablière, Maison B
 Novembre 2022 : DELARUELLE Charlie, 4 Le Grand Pont
 Novembre 2022 : RICARD Leana, 14 rue de la Sèvre
 Novembre 2022 : WEGMANN Jules, 1 Le Moulin du Pont

* Certaines naissances n'apparaissent pas dans cette liste, à la demande expresse des familles.

MARIAGES 2022



Mai 2022 : Noëlie GEFARD et Alexandre CHARLES-JUST
 Juillet 2022 : Réka SEBESI et Ferenc SZAKÁCS
 Juillet 2022 : Charmène CRUCHET et Servan DAVID
 Août 2022 : Julie CORNUAULT et Fabien CHEVALLET
 Septembre 2022 : Marie BROSSARD et Yann FARDEAU



Etat civil

DÉCÈS ET INHUMATIONS 2022
DANS LA COMMUNE

M. CORDIER Henri, 87 ans - 7 rue des Tisserands (4 janvier)
 Mme FUZEAU Hélène, 84 ans - 10 rue des Loirs, La Laimière (15 janvier)
 Mme COGNY Renée, 94 ans - 2, La Barbère (31 janvier)
 M. GAZEAU Yves, 77 ans - 3, La Tour Nivelles (10 février)
 M. CADUC Michel, 81 ans - 3, L'Orée du Bois (11 février)
 Mme BOUTET Renée, 85 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (6 mars)
 Mme LIGNER Monique, 72 ans - 15, La Brossardière (12 mars)
 M. MILLION Michel, 73 ans - 5, rue des Petits Chemins - La Laimière (16 mars)
 Mme CAILLAUD Nadège, 44 ans - 8, rue des Champs de la Grange (24 mars)
 M. BERTRAND André, 98 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (26 mars)
 Mme BLAIS Raymonde, 101 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (2 avril)
 Mme JADAULT Lucienne, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (13 avril)
 Mme MARIE Henriette, 90 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (20 avril)
 M. DIGUET André, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (20 avril)
 M. FUZEAU Charles, 92 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (4 mai)
 Mme GUÉRET Ginette, 81 ans - 1 Le Soleil Levant (9 mai)
 M. VIOLLEAU Claude, 65 ans - 13 rue du Bocage (18 mai)
 M. WHITE Jeffrey, 78 ans - 22, rue de la Sablière (18 mai)
 M. MEUNIER Patrick, 58 ans - 11 Bois Basset (25 mai)
 M. LAGRAIN Jean, 74 ans - FAYE L'ABBESSE (29 mai)
 M. ARNAUD Régis, 62 ans - 6 Chemin de La Lande (7 juin)
 M. BODIN Maurice, 91 ans - 9 La Charpenterie (11 juin)
 Mme ROUSSELOT Thérèse, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (17 juin)
 M. MOREAU Didier, 86 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE (22 juin)
 Mme COUSSEAU Ginette, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (27 juin)
 M. VENDÉ Alain, 80 ans - 3, rue du Moulin à l'Huile (17 juillet)
 Keïla CAPELLO, 4 mois - CHOLET (17 juillet)
 M. GOYCHAUD Bernard, 78 ans - 5, La Ripaudière (5 août)
 M. BILLY Bernard, 88 ans - 23 rue de la Poste (13 août)
 Mme MERCERON Marie Hélène, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (14 août)
 Mme AUBRY Renée, 99 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (24 août)
 M. FARTO CARQUÉIJEIRO António, 80 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (24 août)
 M. COMPAGNON Guy, 73 ans - 50 rue Bois Martin (30 août)
 Mme TALBOT Madeleine, 95 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE (14 septembre)
 Mme ROUGER Denise, 100 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (19 septembre)
 M. LECLÈRE Jean Marie, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (27 septembre)
 Mme HUSSEAU Denise, 91 ans - 21 Le Puy Arnaud (13 octobre)
 M. ROUGER Didier, 84 ans - MONTIGNY (13 octobre)
 M. BERNIER Jean-Louis, 68 ans - BRESSUIRE (13 octobre)
 M. CADUC Laurent, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (13 octobre)
 M. NAULEAU René, 88 ans - 10, La Petite Chaltière (2 décembre)
 M. CORNUAULT Henri, 94 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy (7 décembre)
 M. GEFFARD Michel, 83 ans - 31, Le Marchais (10 décembre)
 Mme COMPAGNON Josette, 87 ans - 13, rue des Barres (28 décembre)



L'exposition artistique courlitaïse 2022

Les 1^{er} et 2 octobre 2022, la municipalité a ouvert les portes de l'Espace du Midi aux artistes courlitaïses et aux amateurs d'art. Elle a réuni une vingtaine d'exposants. Les visiteurs ont été très nombreux à venir admirer les œuvres exposées ainsi que l'exposition de photos.



Le temps fort de cette année a été l'exposition de photos de Courlay prises par le photographe Fernand Baldet en 1943 et 1945.

Un grand merci à Jean-Luc Joubert, France Tourraine et Jean-Michel Landry qui ont travaillé à cette exposition pour retrouver les lieux et les personnages de l'époque figurant sur les photos. C'est avec beaucoup d'émotion que certains courlitaïses ont redécouvert les villages de leur enfance.



Comme chaque année, nous avons retrouvé avec joie nos artistes amateurs. Les enfants des écoles et de l'accueil périscolaire ont aussi participé à la réussite de ce moment avec des réalisations nombreuses, toujours très colorées, originales et de grande qualité.



L'exposition a été ouverte aux scolaires et à l'EPHAD le jeudi et le vendredi, Jean-Michel Landry (reliure), Michel Fradin (collage) et Christine Croué (macramé) ont animé ces visites en faisant partager leur passion aux enfants. France Tourraine, Jean-Luc Joubert et Jean-Michel Landry, ont également fait revivre les scènes paysannes représentées sur les photos pour le plus grand intérêt des enfants et des personnes de l'EPHAD.



Merci à eux pour leur investissement et leur disponibilité.

Merci et bravo à vous tous, et à l'année prochaine !

Chers artistes, vous pouvez d'ores et déjà préparer la prochaine édition de 2023. Nous comptons sur vous pour nous surprendre par votre talent, comme vous avez l'habitude de le faire chaque année. Aucun thème n'a été retenu pour l'année prochaine, si ce n'est la joie et la bonne humeur.

Réserver dès maintenant **les 7 et 8 octobre 2023 !**

Vous avez un talent artistique et vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant la mairie.

Le Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, Pierre-Yves Marolleau, répond à quelques questions sur la situation de l'Agglo face à la crise énergétique.

Les collectivités, comme les entreprises, subissent de plein fouet la hausse du coût de l'énergie. Quels sont les impacts pour l'Agglomération ?

"Les conséquences sur le budget de l'Agglomération sont impressionnantes : plus 160% d'augmentation pour l'électricité, un coût du gaz multiplié par 14 en décembre et par 10 en janvier 2023. En un mois, la collectivité va dépenser en gaz ce qu'elle dépense habituellement en un an. Les dépenses énergétiques de l'Agglomération vont ainsi passer de 1 510 700€ par an pour l'année 2022 à près de 5 000 000€ en 2023.

Face à cette situation, les élus de l'Agglomération du Bocage Bressuirais se sont réunis à plusieurs reprises pour étudier les actions à mettre en place à court, moyen et long terme.

Au vu de l'impact de cette crise sur le pouvoir d'achat des ménages, il n'était pas envisageable d'augmenter sensiblement les impôts ou les tarifs d'accès à nos équipements.

Le choix s'est alors rapidement orienté vers les piscines qui sont les équipements les plus énergivores avec les stations d'épuration. Aquadel Cerizay et Cœur d'O Bressuire seront donc fermés pendant 2 mois cet hiver. Seule la piscine de Moncoutant-sur-Sèvre restera ouverte durant cette période."

La fermeture des piscines s'imposait ?

"Ce choix qui a pu générer des incompréhensions, du mécontentement de la part des habitants, des clubs, je peux les comprendre, mais je les assume et les élus membres du bureau communautaire également. Pour rappel, nous avons 6 piscines pour 75 000 habitants, quand Cholet en a 2 pour 110 000 habitants. Ce sont des décisions difficiles à prendre, mais qui s'imposent dans un contexte budgétaire extrêmement contraint. Chacun à son niveau doit en prendre conscience. La responsabilité collective prime sur les besoins individuels de la population.

L'Agglo2B semble particulièrement touchée par cette crise.

"Nos finances sont très impactées car notre Agglo intervient dans de très nombreuses compétences contrairement à d'autres collectivités qui n'ont que les compétences obligatoires. Nous avons ainsi beaucoup de services aux usagers qui sont de fait déficitaires. Par définition, un service public est un service mis à disposition des habitants à un coût qui ne couvre pas la totalité des frais supportés par la collectivité.

À titre d'exemple, le coût réel d'un abonnement au transport scolaire s'élève à près de 800€ par enfant, la somme sollicitée auprès des familles est de l'ordre de 150€, le reste à charge pour la collectivité est donc de 650€ par élève. Une entrée piscine devrait s'élever à 20 € pour couvrir les coûts de fonctionnement alors que l'entrée au tarif normal pour le public est à 4.5€. Les chiffres parlent d'eux-mêmes sur ces deux services : 20% pris en charge par l'usager, 80% par la collectivité.

S'il est tout à fait légitime que les habitants ne paient pas le prix coûtant pour l'accès à nos services, il faut néanmoins qu'ils en aient conscience. "

Ce contexte quelque peu morose ne doit faire oublier les belles réussites de l'Agglo ?

"Effectivement, il faut savoir se tourner vers le positif et nos belles réussites collectives. Nous pouvons citer l'ouverture de deux équipements phares : la Cité de la jeunesse et des métiers (CJM) à Bressuire et le nouveau pôle culturel et touristique l'Abbaye à Mauléon. Ces équipements ont trouvé leur public et tous deux ont franchi la barre des 10 000 visiteurs.

Le Bocage et la CJM sont d'ailleurs souvent cités par Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine lors de ses interventions sur la politique liée à la jeunesse. Une preuve de plus qui montre la qualité de cet équipement qui bénéficie à tous les jeunes du territoire."

Comment s'annonce l'avenir ?

"L'élaboration du budget 2023 qui est en cours s'annonce tout aussi contrainte. A la hausse des coûts de l'énergie, s'ajoutent les diminutions de nos recettes telles que la suppression de la taxe d'habitation décidée par l'Etat et dont la compensation n'est pas à la mesure des pertes engendrées.

Aussi, j'ai réuni le 4 octobre dernier les Vice-Présidents de l'Agglomération pour échanger sur ce sujet et élaborer un plan d'actions pour faire face aux surcoûts de l'énergie. Les échanges ont porté aussi bien sur les modalités d'exercice des compétences et la recherche du bon niveau de proximité, que sur notre Plan Pluriannuel d'Investissement. Je n'ai pas de baguette magique et les contraintes budgétaires nous obligeront sûrement à reporter certains chantiers.

D'autres crises ont été traversées. Et nous traverserons celles-ci. Nous sommes à un véritable tournant budgétaire. Notre collectivité ne peut plus être une Agglo de très grande proximité, mais restera une Agglo de proximité en lien avec les communes.

À nous de réinventer le service public aux habitants, de garder un cap optimiste et de trouver des solutions ensemble."



L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec les communes, vient de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat : "**Agglo Renov**". Grâce à ce nouveau dispositif, les propriétaires de logements situés en centre bourg, centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières et d'un appui technique pour rénover leurs biens.

Sur 5 ans, près de 7.5 millions d'euros vont être investis en aides directes en faveur des propriétaires. Ces subventions pour les propriétaires opéreront un effet levier qui devrait engendrer un programme de travaux estimé à minima à 16.000.000 € et à maxima à 28 millions d'euros.

Les propriétaires sont invités à consulter notre [site internet](#) pour savoir si leur bien est éligible.

Grâce à la carte interactive, les propriétaires entrent l'adresse de leur bien, clique sur leur logement et, en fonction de leur situation (propriétaire occupant, bailleur, copropriété, local professionnel), ils découvrent le détail des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

CONTACT

Pour toute question sur ce dispositif, l'espace Habitat Energie de l'Agglomération se tient à votre disposition au 05 49 81 19 45 ou par mail à info.habitat@agglo2b.fr

ACTUALITÉS DÉCHETS

Direction de la prévention et de la valorisation des déchets

Dépôts sauvages : STOP, ÇA SUFFIT !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, l'Agglomération a déployé une campagne de communication pour interpeller, faire prendre conscience et changer les comportements face à ces incivilités. Marquage au sol au pied des conteneurs, stickers, affiches...

Cette campagne s'accompagne d'actions de terrain indispensables menées par la brigade verte de l'Agglomération : visites en porte à porte, surveillance des points de collecte les plus sujets aux incivilités, suivi des utilisations de cartes...

Calendrier des collectes 2023 : du changement

Le calendrier de collecte pour l'année 2023 ne sera plus diffusé dans votre boîte aux lettres mais sera disponible, dès le 1^{er} décembre 2022 :

- en libre accès à l'accueil de votre mairie
- en téléchargement sur www.agglo2b.fr

Mes déchets au quotidien : questions-réponses**LA TEOMi (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)****C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?**

NON. Seuls le nombre de levées du bac d'ordures ménagères ou le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs comptent dans le calcul de la part incitative.

Vais-je recevoir une facture ?

NON. Le montant global de la TEOMi figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

Y a-t-il un forfait de nombre de levées ou de dépôts compris dans ma taxe ?

NON. Il n'existe pas de tarif forfaitaire. Chaque levée ou dépôt est comptabilisé au réel et facturé sur la part incitative de la TEOMi.

J'ai un garage, local vide ou un logement dans lequel je ne vis pas, vais-je payer alors que je n'y produis pas de déchets ?

OUI. Mais pour tous ces locaux, seule la part fixe de la TEOMi s'applique, calculée sur la base du foncier bâti. Si aucun bac ou aucune carte ne sont affectés au bâtiment ou si la production de déchets est nulle, il n'y aura pas de part incitative.

Si je ne présente pas de poubelle ou si je ne dépose aucun sac avec ma carte, je ne paierai rien ?

NON. La part fixe de la TEOMi reste toujours due par tous. Les efforts pour diminuer la production de déchets ne portent que sur la part incitative. Je devrai justifier auprès de l'Agglo une absence totale d'utilisation du service.

Je suis locataire et ne paie donc pas de taxe foncière, suis-je concerné ?

OUI. Comme pour toutes les autres charges locatives, votre propriétaire ou votre bailleur peut vous répercuter la TEOMi avec une régularisation au moment de votre départ.

Et dans le cas d'une vente ?

Il revient au notaire lors de l'acte de vente de répartir le montant de la TEOMi entre le vendeur et l'acheteur. Pour connaître le détail de cette répartition, contactez-nous au 05 49 81 15 15.

Je suis propriétaire d'un logement que je loue, qui paye la TEOMi ?

Vous paierez votre TEOMi avec votre taxe foncière. C'est à vous, propriétaire, de répercuter celle-ci à votre locataire.

Vous souhaitez connaître la production de déchets de votre locataire afin de régulariser les charges ?

Contactez-nous au 05 49 81 15 15

LES CONTENEURS COLLECTIFS / MA CARTE**J'ai passé ma carte, mais le conteneur ne s'est pas ouvert, serai-je facturé ?**

NON, le dépôt n'est validé que si le ou les sacs sont tombés dans le conteneur (ouverture / fermeture de trappe).

Les conteneurs collectifs ne fonctionnent pas, sont pleins, que faire ?

Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais.

Votre carte vous donne accès à tous les conteneurs de l'Agglo. Nous vous invitons donc à déposer vos sacs sur le point de collecte le plus proche.

J'ai perdu / cassé mon badge ?

Je le signale sans attendre à l'Agglo par téléphone au 05 49 81 15 15 ou via le formulaire en ligne "Demande de carte" sur www.agglo2b.fr.

Mon ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte me sera fournie gratuitement.

MES DÉMARCHES**Je déménage, ai-je des démarches à faire ? Que dois-je faire de ma carte ou de mes bacs ?**

Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de mettre à jour votre dossier pour la facturation du service.

Les cartes et les bacs sont affectés au logement et non à l'occupant. Les bacs doivent rester dans le logement et il est important de restituer la carte à votre propriétaire ou à l'agence immobilière si vous êtes locataire, au même titre que les clés. Si vous êtes propriétaire, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr

Ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

CONTACT

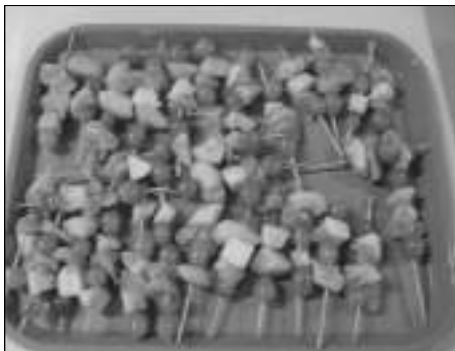
05 49 81 15 15 - dechets@agglo2b.fr

www.agglo2b.fr

Ecole maternelle E. Pérochon

I) La semaine du goût

Cette année encore, tous les enfants de l'école Ernest Pérochon ont participé à la semaine du goût. C'était l'occasion de parler des fruits et légumes de saison. Toutes les classes ont préparé une recette à base de fruits d'automne et chaque jour avait lieu un petit goûter : dégustation d'un moelleux aux pommes, d'un gâteau aux noisettes et de brochettes de fruits.



II) Opération "Nettoyons la nature"

Dans le cadre du projet d'école sur l'environnement, une opération "Nettoyons la nature" a été organisée le vendredi 18 novembre. Tous les enfants, munis de gants, ont ramassé les déchets trouvés dans la nature pour les mettre dans des sacs poubelle.



Ecole maternelle E. Pérochon

III) Adhésion USEP

Toutes les classes adhèrent à l'USEP cette année (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et les premières rencontres ont eu lieu avec les classes binômes.



IV) Goûter de Noël

Vendredi 16 décembre a eu lieu le goûter de Noël. Ce fut l'occasion de chanter les comptines apprises durant cette période, de faire des activités autour du thème de Noël et de prendre un goûter convivial. Pour cette occasion, l'école a été entièrement décorée par des productions faites par les enfants.



PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ERNEST PÉROCHON

Vendredi 24 mars 2023 de 17 h à 19 h 30

Venez nombreux !!!!



Ecole élémentaire E. Pérochon

L'école élémentaire Ernest Pérochon comporte cette année cinq classes, plus une classe UEE (Unité d'enseignement externalisée) et accueille 114 élèves.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

Classe de CP (23 élèves). Enseignante : Madame LEVERT

Classe de CE1 (23 élèves). Enseignantes : Madame BERTHELOT et Madame RAULO

Classe de CE2 (22 élèves). Enseignantes : Madame TREMBLAIS-CROISÉ et Madame RAULO

Classe de CM1 (18 élèves). Enseignantes : Madame DEBORDE et Madame RODA

Classe de CM2 (20 élèves) . Enseignante : Madame BARBIER

Classe UEE (8 élèves). Enseignante : Madame FERNANDEZ. Educatrices : Madame COUDREAU et Madame PICARD.

La direction de l'école est assurée par Madame DEBORDE. La semaine scolaire s'organise sur 4 jours.

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30.

Pour toute inscription à l'école, s'adresser en premier lieu à la Mairie de Courlay, puis à l'école.

Pour tout contact : Tél : 05-49-72-72-37

Courriel : ce.0790303A@ac-poitiers.fr

Au cours de l'année scolaire, l'école élémentaire du groupe scolaire Ernest Pérochon a terminé son projet Édusanté au cours du 1^{er} trimestre en travaillant sur 2 axes, le sommeil et apprendre à porter secours.

Voici les différentes activités menées au cours du 1^{er} semestre de l'année scolaire.

Visite de l'exposition- photos de Moncoutant :

Un vrai moment culturel à proximité de l'école !

Les élèves de CE1 et CM2 se sont rendus à l'exposition- photos de Moncoutant ce jeudi 15 septembre.

Ils ont pu observer et commenter les photos traitant de thèmes compliqués comme la guerre en Syrie ou la non-scolarisation des jeunes filles afghanes. Dans un autre registre, les photographies de danse ont bien retenu leur attention.

Ce fut une expérience unique, car les enseignants ont peu souvent l'occasion d'aborder ce genre de sujet en classe .

A l'issue de la visite, les élèves ont travaillé sur l'art de la photographie pour préparer l'exposition artistique de Courlay.



PASSEPORT DU CIVISME

Lundi 7 novembre a eu lieu la remise du passeport du civisme aux élèves de CM1 et de la classe UEE, en présence des différents ambassadeurs. Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève.

Le passeport se construit autour de 5 piliers : mémoire, solidarité, patrimoine, protection des citoyens, et préservation de l'environnement. Les élèves seront guidés par des "ambassadeurs du civisme" qui sont des acteurs reconnus de la vie locale. Le passeport inclut des actions collectives (réalisées en classe), et des actions individuelles (plutôt sur le temps libre de l'élève, à la maison).

Les enfants se verront remettre en fin d'année de CM2 une médaille (bronze, argent ou en or) en fonction du nombre d'actions réalisées.

Ecole élémentaire E. Pérochon

JOURNÉE À BRESSUIRE

Vendredi 25 novembre 2022, tous les élèves de l'école élémentaire Ernest Pérochon ont visité Bressuire, et notamment :

- la caserne des Pompiers, avec des ateliers pour découvrir le matériel utilisé, les activités et le rôle des pompiers,
- les machineries de la piscine municipale,
- le parcours Street art,
- la maquette ferroviaire
- l'exposition d'Or et d'Azur au musée
- lecture à la médiathèque
- observation des monuments remarquables tels que l'Hôtel de ville, les Cloîtres, le Monument aux morts...

Une journée très riche et très appréciée des élèves !



Nous remercions l'association Sac à Dos pour le financement de cette sortie, l'ensemble des pompiers de Bressuire et les différents services culturels de l'agglomération 2b qui nous ont réservé un accueil très chaleureux.

Ecole élémentaire E. Pérochon

PROTÉGER, ALERTER, SECOURIR

Du CP au CM2, les élèves ont découvert les premiers gestes de secours.

Dans un premier temps, ils ont appris à reconnaître les objets et situations dangereuses à l'école, dans la rue, à la maison.

Puis ils ont appris à bien réagir face à un accident et surtout à savoir donner l'alerte.

Brûlure, saignement, traumatisme, inconscience...

La journée du vendredi 2 décembre, sept ateliers étaient proposés aux élèves pour mettre en scène différentes situations.

Madame GONNORD, infirmière à la caserne de pompiers de Bressuire, présentait dans son atelier le cube du petit sauveteur, un outil pédagogique pour enseigner les gestes de premiers secours.



À partir de janvier 2023, les classes travailleront autour du thème de l'environnement. Les classes de CE2, CM1 et UEE partiront en classe découverte à dominante cirque au Châteliers de Missé du jeudi 2 au vendredi 3 mars 2023.

U.E.E. Ecole E. Pérochon

L'UEE en partenariat avec l'École de Découverte des Sports

L'UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) a créé un partenariat avec l'École de Découverte des Sports du bocage. L'objectif de ce projet est que les enfants du dispositif puissent découvrir de nouveaux sports et s'ils le souhaitent s'inscrire dans un club de sport par la suite. Cédric FUZEAU leur propose des sports différents à chaque période scolaire. Un temps hebdomadaire est dédié à cette activité.

L'équipe d'EDS proposera aux enfants des classes de CE2 et CM1 un temps d'échange sur la sensibilisation aux handicaps, ainsi que le sport adapté.

En fin d'année scolaire, les enfants de l'UEE proposeront une rencontre sportive aux classes de CE2 et CM1 pour leur proposer des sports qu'ils ont pu découvrir tout au long de l'année.



APE Sac à dos



"Sac à dos"

Association de Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Ernest Pérochon
Siège Social : 34, 42 Rue Salliard du Rivault 79440 COURLAY
Mail : sacadoscourlay@laposte.net

L'association SAC A DOS est un groupe de parents d'élèves bénévoles qui organise et anime différentes manifestations tout au long de l'année scolaire afin de financer des achats pour l'école ou pour différentes sorties scolaires.

Fête de l'école 2022

Nouveauté cette année, nous avons pris nos quartiers dans la salle des fêtes. Une organisation parfaite après avoir passé deux ans sans spectacle. Une journée placée sous le signe des danses des enfants, des jeux, des ateliers et de la soirée Food-truck avec "Roule Tonton".



GRAND LOTO
DIMANCHE 5 MARS 2023
Animé par Laura 14H30
2000 € DE LOTS :
Carte Cadeau de 600 €
Carte Cadeau de 150 €
Carte Cadeau de 120 €
Carte Cadeau de 90 €
Carte Cadeau de 50 €
Des Cartes Cadeau pour 40 €
Des Cartes Cadeau pour 20 €
Sacs garnis
Lots divers...
Salle des Fêtes - COURLAY
ORGANISÉ PAR L'APE
DU GROUPE SCOLAIRE ERNEST PÉROCHON

Depuis septembre, nous avons mené plusieurs actions :

- Vente de chocolats,
- Vente de sapins de Noël avec la pépinière Ripaud de Moncoustant.

Pour la première fois, nous allons organiser un loto le dimanche 5 mars 2023 à la salle des fêtes de Courlay avec de nombreux lots à gagner.

Le 4 octobre, l'APE "Sac à dos" a élu son nouveau bureau :

- Présidente : Marion THERY
- Co-présidente : Alexane BABY
- Trésorière : Aloyse MICHENEAU
- Co trésorière : Mélanie JADEAU
- Secrétaire : Allan PÉRIDY
- Co secrétaire : Alexandra LAMANT

Toute l'APE "Sac à dos" vous souhaite
une très bonne année 2023 !



exposition
ARTISTIQUE
2022





COMMUNE DE COURLAY

MAIRIE :

SERVICES ADMINISTRATIFS

E-Mail : mairie@courlay.fr

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h15
le mercredi de 14 h à 18h15

Directrice Générale des Services: Marylise FRADIN
Accueil :

Caroline GUILLOTEAU ou Adeline BOURMAUD

Comptabilité : Nathalie ENOND

SERVICES TECHNIQUES

Atelier communal – 11 rue de la Sablière 05.49.72.33.25
Bâtiments 06.15.05.45.49
Voirie 06.09.96.15.91

PERMANENCES DU MAIRE :

André GUILLERMIC

. Tous les jours sur rendez-vous 05.49.72.28.64

PERMANENCES DES ADJOINTS :

. Tous les jours sur rendez-vous :

Gilles GOBIN 06.33.55.06.98
Francette DIGUET 06.24.47.50.82
Guy GUILLOTEAU 06.85.07.12.91
Claudine VERDON 06.88.92.42.96
Pascal FUZEAU 06.83.25.29.51

Ordures ménagères :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines paires) le jeudi matin (sortir les poubelles le mercredi soir)

Tri sélectif :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin (sortir les poubelles le jeudi soir)

BIBLIOTHÈQUE (Agglomération du Bocage Bressuirais)

Place de la solidarité 05.49.65.38.60

Ouverture :

- mercredi de 15 h à 18 h 30,
- vendredi de 15 h à 18 h 30,
- samedi de 10 h à 12 h

Transport solidaire : se renseigner au C.S.C. de

CERIZAY 05.49.80.57.63

BOITE POSTALE :

21 rue de la poste

Levée du courrier :

- 14h30 du lundi au vendredi
- 11h le samedi

GENDARMERIE - CERIZAY 05.49.80.50.07

SERVICES :

- Médecin :

DAVID Bruno – 17 rue de la Poste 05.49.72.30.45

- Pharmacie :

GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault 05.49.72.22.52

- Infirmière à domicile :

FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry 05.49.65.80.95

CLUZEAU Estelle

- Ambulance – taxi – pompes funèbres :

BESRY Jérémy 05.49.80.68.48

- Chirurgien-dentiste :

LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin 05.49.72.20.41

Téléphone

ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- **Football (F.C.3.C.)** – Co-présidents :

HÉRAULT Matthieu 06.80.99.02.49

JAMIN Thierry 06.08.42.39.95

- **Hand-ball** – Présidente : DOYEN Virginie –

09 rue des écreuils 06.50.99.40.14

- **Judo Club du Bocage Bressuirais** – Co-

Président : LECLERE Stéphane 06.52.01.72.47

- **Tennis de table** – Président :

Président : CORNU François 06.07.91.77.47

- **Atelier chorégraphique courlitaïs (danse)** –

Présidente : GUITTON Julie 06.33.30.70.46

- **Gymnastique volontaire** – Présidente :

MARSAULT Noëlle – 9 l'Aubretière 05.49.72.27.36

- **Pétanque** – Co-présidents :

PUAUD Michel – 20 L'Ebaupin 06.73.89.51.89

ROY David – 1 le Haut Villebretier 05.49.74.06.78

- **Tir à l'arc** – Président :

GUIDEZ Emmanuel - La Forêt-sur-Sèvre .. 06.45.18.11.03

- **AREC (Randonneurs équestres courlitaïs)** –

Présidente : BREMAND Pauline 06.30.84.92.84

- **Moto club pirate les Frênetards** –

- **Les dérailleurs raid-ailleurs (raid**

Multisports)

- **Aïkido Club Courlitaïs** – Président :

DECESVRE Eric – PIERREFITTE 06.76.48.06.27

ASSOCIATIONS LOISIRS – CULTURE :

- **Courlay animations** – Président :

BOISSINOT Samuel – 7 Allée des Peupliers 07.78.80.90.13

- **Musique la Fraternelle** – Président :

COGNY Xavier – 10 la Barbère 05.49.72.22.12

- **Vidéo photo club courlitaïs** – Président :

BERNIER Guy – 1 le Petit Millauray 05.49.72.26.99

- **Amicale des Aînés** – Présidente :

GUIONET Rose – 1 rue E. Pérochon 06.72.70.29.27

- **Loisirs adultes** – Présidente :

COMPAGNON Anita – 50 rue Bois
Martin 05.49.72.22.86

- **Les taroteurs Courlitaïs** – Président :

BISLEAU Christian – 3 la Landremière 05.49.72.71.07

- **Les Amis de la Tour Nivelle :**

Président : LANDRY Jean-Michel – 8
Beauvais 05.49.80.58.73

- **Courlay pêche loisirs** – Président :

GONNORD Damien – 1 l'Aubretière 06.71.08.53.89

- **Chasse la Courlitaïse** – Président :

BAUDOUIN Jean-Michel – 20 rue de La
Promenade 05.49.72.30.65

- **C.A.P.O.R.O. (œnologie)** – Président :

PEROCHON Samuel – CIRIERES 05.49.82.06.28

- **GERMI'VAL** – Président :

BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie 06.17.63.21.16

- **Théâtre : Les tréteaux Courlitaïs** –

Co-Président PUAUD Pascal 06.68.33.32.24

Co-Présidente COUTURIER Pascale 06.19.66.85.66

DOMAINE SCOLAIRE ET ENFANCE

GROUPE SCOLAIRE ERNEST

PEROCHON :

- **Ecole publique maternelle** – 34 rue Salliard
du Rivault – Directrice : LAVEAU Leslie 05.49.72.24.41

Téléphone

DOMAINE SOCIAL

- ADEPO 79 (polyhandicapés) – Présidente : ROUSSELOT Nathalie – 2 le Gachignard	05.49.72.33.63
- Association des Paralysés de France – Représentant départemental : BONNIN Jean-François – 7 Nivelles	05.49.72.31.96
Mail : jf.bonnin.@wanadoo.fr	
- Amicale des donneurs de sang – Président : GUILLOTEAU Guy – 2 Chemin de la Rougerie..	05.49.72.27.06
- Solidarité sans frontières – Président : JOUBERT Jean-Luc – 37 rue Salliard du Rivault	05.49.72.20.81
- Comité de secours d'urgence – Président : GOBIN Jean – 28 rue du Bocage	05.49.72.30.74
- Section U.N.C.-A.F.N. Courlay – Président : FUZEAU Jean-Marc – 37 rue du Bocage	05.49.72.26.35
- ASSISTANTE SOCIALE : Possibilité de rendez-vous ou de visite à domicile en appelant au secrétariat du Centre médico-social de CERIZAY ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h	05.49.80.56.92
- AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL : Permanence secrétariat : Accueil sous-sol mairie les lundis de 8h30 à 12 h, et les vendredis de 13h30 à 17 h	05.49.72.63.46
Président : CAND Yvon – 8, rue des Ecureuils ...	05.49.72.21.19
Secrétaire : GOBIN Christine	05.49.72.30.74
Trésorière : ROUGER Annie	05.49.72.89.39
Responsable travail services familles : AUBINEAU Patricia	05.49.72.26.41
Responsables dossiers personnes âgées : GOBIN Christine	05.49.72.30.74
AYRAULT Maryvonne	05.49.74.04.87

EHPAD du Pied du Roy –

20 rue de la Lande	
Directeur-trice : en cours de recrutement	05.49.72.22.60
Président de la commission administrative : André GUILLERMIC, Maire, Président du C.C.A.S.	

Téléphone

- Ecole publique élémentaire – 42 rue Salliard du Rivault – Directrice : DEBORDE Séverine	05.49.72.72.37 05.49.72.20.94
- Sac à dos (association parents d'élèves) - Co-présidents : THERY Marion – 17 La Tuilerie BABY Alexane – 13 l'Aumônerie	06.71.48.43.81 06.82.23.87.31
- ECOLE PRIVEE SAINT-REMI : 21 rue Bois-Martin – Directeur : BODIN Eric	05.49.72.27.46
- A.P.E.L. – Présidente : MIGEON Gaëlle – 1 Le Marchais ...	06.19.79.88.95
- O.G.E.C. – Présidente : GOURMAUD Elodie – 5 Le Petit Millauray	06.85.65.14.87
GARDERIE PERISCOLAIRE : Renseignements et inscription en mairie	06.33.86.76.90 05.49.72.20.42
RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL : 5 Allée des petits gourmets Renseignements et inscription en mairie	05.49.72.31.33 05.49.72.20.42

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Population totale au 01/01/2023 (INSEE) : 2 464 habitants	
Superficie : 2.945 hectares	
Equipements :	
- stade municipal (éclairage agréé) rue Ernest Pérochon	05.49.72.33.27
- complexe omnisports Robert Bobin place du Midi	05.49.72.30.67
- centre socio-culturel (2 salles avec espace traiteur)	
- salles de réunions : (réservation auprès du secrétariat de mairie) salle Robert Bobin – place du Midi salle Marie-Berthelot – rue Salliard du Rivault salle sous-sol mairie (bureau A.D.M.R.) salle des commissions mairie salle du stade municipal boulodrome	
- deux courts de tennis municipaux – Chemin du Bois	
- un étang avec aire de pique-nique, préau et toilettes – Chemin du Bois	
- terrain pour tir à l'arc : Barail	

Voir également sites internet :

www.courlay.fr
www.agglo2b.fr

ENTREPRISES SITUEES SUR LA COMMUNE DE COURLAY

COMMERCES

- Bar - tabac - loto- presse : PORCHER Fabrice – 1 rue Saint-Eloi (tél. 05.49.72.27.25)
- Carte d'Auré – Épicerie et Traiteur : MOUTIN Aurélie – 21 rue de la Poste (tél. 06.71.59.08.57)
- CHEZ KALOU – Crêperie Cuisine maison : FOLIE Pascal – 62 Rue Salliard du Rivault (tél. 05.49.99.28.07)
- GAEC FENNETEAU Alexandra et Laurent : 7 La Bie – fromage de chèvre et viande bovine (05.49.72.28.32 ou 06.84.47.74.64)
- GORRY Alain – 53 place de la mairie : boulangerie, pâtisserie (tél. 05.49.72.21.50)
- EARL FUZEAU VOLAILLE : 8 rue des Loirs – La Laimière : volailles vivantes et prêt-à-cuire (tél. 05.49.72.32.89 ou 06.83.33.68.96)
- LE CANARD DU BOCAGE : ROUGER Jean-Jacques - Bel Air (tél. 05.49.72.31.18)
- SAS ROUGER – 5 le Paradis : production et vente volailles – Transport (tél. 05.49.72.24.11)
- SEVRE AUTRUCHE – route de Bressuire – La Laimière : viande d'autruche et produits dérivés (tél. 06.62.81.23.63)

ARTISANS

- AME JUELLE – Corinne GRENON – maroquinerie – corseterie – création sur mesure (tél. 06.03.98.10.14)
- CLOCHARD Johann– 6 rue du Lavoir - la Laimière : peinture, décoration, ravalement de façade, rénovation (tél. 05.49.72.21.13)
- CLOCHARD Robert – 51 rue de la Gâtine : peinture, ravalement de façade, décoration intérieure (tél. 05.49.72.58.30)
- COMPAGNON - BLUTEAU – Zone Artisanale du Bois Blanc à La Laimière : couverture, chauffage, électricité, sanitaire, zinguerie, Energies Nouvelles-RGE (tél. 05.49.72.30.54)
- CORNUAUD Gérald – 12 bis rue du Bocage : carrelage, cloisons sèches, chape traditionnelle (tél. 06.50.93.32.48)
- COURLAY AUTOMOBILES – 20 rue de la Gâtine : garage (agent Peugeot), réparation toutes marques (tél. 05.49.72.22.40)
- GARAGE DE LA LAIMIERE – 8 route de Bressuire à la Laimière : garage (tél. 05.49.72.23.34)
- GARAGE DES ROCHES NEUVES – 82 rue de la Gâtine : garage (agent Renault), station service, gaz domestique, station de lavage et aspirateur 24h/24h (tél. 05.49.72.23.04)
- GEHIN Guy-1, La Tournivelle : plomberie, chauffage, classique ou à énergie renouvelable, entretien (tél. 06.14.61.09.85)
- GRELLIER Damien – DG plaq' – 15, Puy Arnaud : cloisons sèches, béton ciré, carrelage, faïence (tél. 06.30.58.62.28)
- GRELLIER Emmanuel : maçonnerie, couverture, béton imprimé (tél : 06.34.67.59.87)
- JOSELON Guy – 5 le Marchais : menuiserie, cloisons sèches, isolation (tél. 05.49.72.25.51)
- HENNON Jérémy : peinture décoration, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, ravalement façade (tél. 07.86.46.98.23)
- LES COUVERTURES DU BOCAGE – BERNIER Mélodie – ZA du Bois Blanc : toitures, rénovation et neuf (tél. 07.71.82.40.59)
- LEROY Christophe – 36 rue Saint-Eloi : forge, matériel agricole, fabrication d'escaliers, de rampes, portails verrières, soudures inox, alu, acier. (tél. 06.27.57.36.25)
- SAS-AM – ZAC Bois Blanc : électricité, chauffage, climatisation (tél. 05.49.72.20.53)
- SAVIN Dominique et Xavier – 4 rue de la Gâtine : ébénisterie, menuiserie, charpente (tél. 05.49.72.24.31)

SERVICES

- Sté BERTRAND – 2 rue Salliard du Rivault : transports publics, tous voyages (tél. 05.49.72.22.22)
- BESRY Jérémy – 15 Av de la Gare CERIZAY ambulance agréée, taxi, pompes funèbres (tél. 05.49.80.68.48)
- Crédit Agricole Mutuel – 4 rue des Forges (avec distributeur automatique) (tél. 05.49.72.26.31)
- DAVID Bruno – 17 rue de la Poste : médecin (tél 05.49.72.30.45)
- DPC LIVE – DESREUMAUX Vincent - société audiovisuelle spécialisée dans la diffusion – 14 rue des Barres (06.79.89.10.12)
- FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ; CLUZEAU Estelle : infirmières à domicile (tél. 05.49.65.80.95)
- GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault : pharmacie (tél. 05.49.72.22.52)
- LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin : dentiste (tél. 05.49.72.20.41)
- NETECOVAP – DA SILVA Albert : nettoyage automobile (tél. 06.11.79.58.25)
- NGUYEN Isabelle – 11 rue des Forges (tél. 06.15.67.12.84)
- PREST’M – MAROLLAUD Marylène – 29 rue des Roches : prestations administratives pour les artisans, commerçants, professions libérales, associations, agriculteurs, TPE... (tél. 06 87 83 59 68)
- TALBOT Nathalie – 69 rue Salliard du Rivault : coiffure mixte (tél. 05.49.72.22.69)

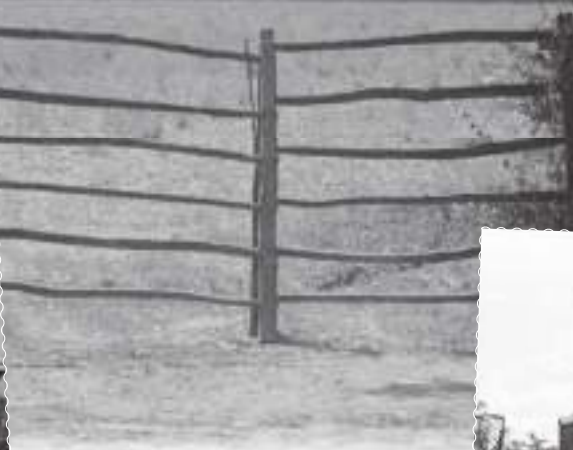
INDUSTRIES

- Ets BILLY – la Laimière : dépannage toutes marques, vente nettoyeurs haute pression, aspirateurs industriels (tél. 05.49.72.27.21)
- CONFECTION DES DEUX-SEVRES (C2S) – 51 rue du Bocage : confection de chemises (tél. 05.49.72.31.19)
- Editions FUZEAU – rue du Bocage : éditions musicales, imprimés scolaires (tél. 05.49.72.22.13)
- Sarl JADAULT – 46 rue du Bocage : imprimerie (tél. 05.49.72.20.28)
- OKI – 95 rue de la Gâtine : nettoyeurs haute pression (tél. 05.49.72.30.00)
- PEACEROS – Z.A. du Bois blanc : gants de protection cuir (tél. 05.49.72.24.91)

DIVERS

- AIRAUD Stéphane – 9 la Ripaudière : taupier, dératiser, désinsectiseur (tél. 06.10.56.00.21) - Site internet :
- ACRS – 9 rue Bois Martin : entretien et réparation : Engins de travaux forestiers, travaux publics, poids lourds (tél. 06.60.47.01.88) – Mail : ac.rs@outlook.fr
- ARNAULT Nadine – 9 la Ripaudière : services à domicile (tél : 06.23.05.50.77)
- BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie : paysagiste, entretien espaces verts (tél : 06.35.45.27.97)
- BERTHELOT Mickaël – 38 rue du Bocage : travaux publics et agricoles (tél. 05.49.74.59.84 et 06.88.97.96.15)
- CADUC Eric – 10 rue des Frênes : travaux de jardinage (tél 06.30.68.75.10)
- DUDOIT Dominique – 16 La Brossardière : Auto-Entrepreneur (tél 06.06.43.39.80)
- GAUFRETEAU Jean-Marie – 11 Bois Neuf : travaux agricoles et publics (tél. 05.49.72.35.22 et 06.87.45.70.98)
- GABILY Pascal – distillateur route de Saint-Jouin de Milly : tél. 06.11.71.52.00 (79150 MASSAIS)
- AG BOIS – 1, la Tournivelle : activité forestière, bûcheronnage, abattage, débardage, vente de bois (tél. 06.35.43.49.90 / 06.88.17.87.24)
- MAILLE – 54, rue du Bois Martin : espaces verts, élagage, abattage (tél : 06.81.20.98.84 et 09 70 74 11 87)





Ecole St Rémi

Le vendredi 30 septembre, nous sommes allés visiter l'exposition à Courlay et nous avons pu exercer nos talents artistiques : collage, tissage. Nous avons rencontré une personne qui répare les livres, il nous a appris un nouveau mot : le signet... C'était bien ! Maintenant, en classe, on découpe des formes géométriques, on en fera un joli tableau.

D'autres photos à découvrir sur le site de l'école: <https://saint-remi.com>



Les joyeux anniversaires de la période...



Nos pâtissiers en action
Hum ! Tout ça a l'air bien délicieux !



Nos trésors du premier semestre...

Nous, les maternelles, nous avons apporté à l'école des trésors trouvés dans la nature : des pommes, des poires, des marrons, des châtaignes, des noisettes...et nous avons découvert de nouveaux mots.

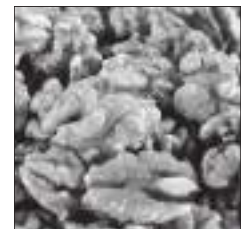
bogue



brou



cerneaux



Ecole St Rémi

Notre sortie Nature

Avec Anne, de l'association **Sèvre Environnement**, nous sommes allés découvrir les arbres autour notre école. Nous avons ramassé des glands et découvert la feuille du frêne et du chêne. Pour conserver les glands, nous les avons mis dans l'eau et conservé ceux qui coulaient, puis nous les avons recouverts de sciure de bois.



Notre aventure avec Anne de l'Association Sèvre Environnement se poursuit. Nous avons sorti nos glands ramassés lors de notre sortie pour les planter.



Les enfants de CP et CM ont profité d'une journée de beau temps pour aller se promener sur la voie verte afin de ramasser des feuilles et fruits tombés au sol. Ils constituent ensuite un herbier afin d'apprendre à associer la forme des feuilles à l'arbre correspondant.



École St Rémi



Les élèves de maternelle devaient apprendre à écrire le mot "arbre" avec de la pâte à modeler...



Les enfants du CP au CM2 sont allés à Moncutant rejoindre les écoles du réseau pour faire une course d'endurance. Ils en ont profité pour découvrir l'exposition photo et bien sûr un pique-nique a clôturé cette matinée.



Arbre de Noël...

Avec l'aide de quelques parents, les enfants ont préparé de délicieuses pâtisseries.



À la suite de chants et histoires de Noël, le Père Noël a apporté un cadeau pour chaque élève de l'école.

Merci à l'APEL pour ce moment agréable pour chacun d'entre nous.



Si vous voulez en savoir plus sur les activités de l'école Saint Rémi, voir plus d'images... n'hésitez pas à aller le découvrir sur la partie Blog du site de l'école :

<https://www.saint-remi.com/ecolesaintremi>



APEL-OGEC



L'association des parents d'élèves et l'Ogéc de l'école Saint Rémi sont composés de parents bénévoles qui mettent tout leur cœur et leurs idées afin d'organiser des manifestations tout au long de l'année scolaire. Les bénéfices permettent le financement des projets et sorties scolaires comme le voyage pédagogique à Coutières en mai pour tous les enfants et l'organisation de la Kermesse le samedi 17 juin 2023.

C'est ainsi qu'à la rentrée des classes, les enfants ont eu la belle surprise de découvrir des nouveaux jeux pour la cours des grands (table de ping-pong, but de foot, trottinettes, ...) et pour les maternelles (un tableau géant pour dessiner, des vélos tout neufs, un panier de basket, ...).



L'APEL a proposé de nouveau la vente de gâteaux Biju. C'est toujours avec autant de plaisir que toutes les familles de l'école participent au succès de cette vente. Merci à tous !! Une deuxième vente est prévue pour avril 2023 !



L'OGEC a organisé, le dimanche 2 octobre, un après-midi LOTO animé par Laura qui grâce à sa notoriété déplace les foules mordues du jeu ! Amateurs ou confirmés, tout le monde a apprécié l'accueil et la bonne ambiance. Les parents d'élèves ont assuré l'accueil et le service au bar avec la vente de crêpes et de sandwiches. Pour le prochain Loto, Rendez-vous le 1^{er} Octobre 2023 !

Vente de jus de pomme cuvée 2022

Une équipe de parents et d'enfants de l'école a passé une journée en septembre aux vergers du lac à la Guyonnière. Pendant que certains ramassent les pommes, les autres pressent et mettent en bouteilles. Mission accomplie ! Ils sont revenus avec plus de 700 bouteilles de bon jus de pomme !

Tout au long de l'année, vous pouvez acheter notre jus de pomme à 2€20 le litre.

Appeler Samuel Grellier au 06 85 34 75 51.



APEL-OGEC

L'apéro dînatoire de Noël

Toutes les familles de l'école se sont réunies le soir du vendredi 16 décembre pour assister au récital de chant des enfants. Les plus grands nous ont conté l'histoire de la nuit de Noël et les plus jeunes illustraient les paroles en ombres chinoises. Merci pour ce beau moment !

Une équipe de parents d'élèves s'est occupée de décorer la salle avec les créations des enfants et d'installer de jolies tables pour servir l'apéro-dînatoire. Tous ont pu déguster les plats salés préparés par les parents et les chocolats faits par les enfants de l'école. L'apéritif était offert par l'APEL !

Encore un beau moment de convivialité, partagé avec les instituteurs et le personnel de l'école.



Anne Cousineau pour ton investissement de longue date dans le bureau de l'OGEC en tant que vice-présidente, puis présidente, et pour ton implication dans l'organisation des manifestations de l'école !

Ludovic Berthonneau pour ton rôle de secrétaire à l'OGEC et surtout pour ton dynamisme et ta disponibilité pour l'organisation des randonnées de l'école !

Angélique Chupin pour ton rôle de trésorière de l'OGEC. Et c'est avec plaisir que tu continues avec nous à l'Apel !



Le bureau de l'OGEC

Élodie Gourmaud (présidente), Céline Puau (vice-présidente), Gaëlle Roy (trésorière), Nicolas Mimault (vice-trésorier) et Julie Fuzeau (secrétaire).

Le conseil d'administration de l'APPEL

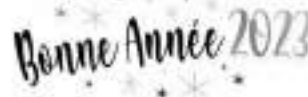
Gaëlle Migeon (présidente), Samuel Grellier (vice-président), Coralie Peltier (trésorière), Élise Micheneau (secrétaire), Julie Emauré, Juliette Seguin, Blandine Faure, Justine Berthelot, Elisabeth Guillemain, Angélique Chupin (membres).

Venez nombreux aux manifestations à venir pour 2023

Le pot au feu le dimanche 29 janvier, à la salle des fêtes

La randonnée pédestre et vélo le dimanche 14 mai

la Kermesse de l'école le samedi 17 juin



Accueil de Loisirs

Nouvelle rentrée scolaire, nouvelle rentrée pour l'accueil de loisirs. L'équipe d'animation dévoile des trésors d'imagination pour proposer des activités aux enfants chaque mercredi.

Activités artistiques diverses, atelier-cuisine, visite à la bibliothèque, réalisation d'une fresque murale avec Michel FRADIN, construction d'une girouette (par ailleurs primée le jour de la Fête des plantes de Bressuire), mosaïque humaine, perles, magie, avec ALAIN le magicien...



Les animatrices tiennent à remercier les entreprises suivantes :
 - PEUCÉROS (Courlay)
 - SOURICE (Moncoutant)
 pour le don de chutes de cuir, nécessaires à certaines activités.

À vos agendas...

Dates à retenir

1^{er} semestre 2023

Samedi 7 janvier

Vœux du Maire (salle des fêtes)

Dimanche 8 janvier

Loto du Boxing Club Bressuire (salle des Fêtes)

Mercredi 25 janvier

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Dimanche 29 janvier

Pot-au-feu école Saint-Rémi

Mercredi 22 février

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Samedi 25 février et dimanche 26 février

Séances Théâtre de la Chapelle Saint Laurent

Dimanche 5 mars

Loto de l'association Sac à dos

Samedi 11 mars et dimanche 12 mars

Séances Théâtre de la Chapelle Saint Laurent

Mercredi 22 mars

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Vendredi 24 mars, samedi 25 mars et dimanche 26 mars

Chorale Coup de Chœur de Moncoutant-sur-Sèvre

Samedi 1^{er} avril

Cabaret organisé par l'Agglo2B

Mercredi 26 avril

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Dimanche 14 mai

Randonnée école Saint-Rémi

Mercredi 24 mai

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Vendredi 09 et samedi 10 juin

Gala de danse de l'Atelier chorégraphique Courlithais

Samedi 17 juin

Fête de fin d'année de l'école Saint Rémi

Mercredi 28 juin

Concours de belote Amicale des aînés (salle de l'Espace du Midi)

Samedi 24 juin

Fête de fin d'année du groupe scolaire Ernest Pérochon

Dimanche 25 juin

Courlithon organisé par l'AREC

Et cet été, au Musée de La Tournivelle...

Exposition temporaire

"Luttes des femmes , progrès pour tous"

Exposition mise à disposition du Musée par l'Espace Mendès-France (Poitiers)



Cérémonie du 11 novembre 2022



En présence d'une nombreuse assistance, André Guillermic, le Maire et Jean-Marc Fuzeau, président de l'U.N.C. ont dirigé la commémoration de l'armistice.

La Fraternelle était présente pour assurer l'animation musicale avec la "Sonnerie aux morts" et "La Marseillaise".



Au cours de la cérémonie trois soldats de France ont été honorés par une première distinction, médaille et diplôme : **Yvon Cand, Gérard Teillet, et Bernard Bisleau.**

Les enfants des écoles ont profité de l'occasion pour valider une première action prévue dans leur passeport du civisme, "le devoir de mémoire".

Le Devoir de Mémoire... Pourquoi ?...

Bon nombre d'entre nous n'ont pas connu leur grand-père mort ou disparu pendant la Grande Guerre (103 noms sur le monument aux morts de COURLAY)... et si nos pères sont, pour la plupart, revenus en 1945, beaucoup sont restés marqués et fragilisés par les épreuves vécues pendant ces années 1939-1945.

Et nous-mêmes, anciens AFN, 60 ans après, n'avons-nous pas gravé dans nos mémoires le souvenir de ces longs mois passés en Algérie loin de nos familles ?...

Si jusqu'ici, nos enfants et petits-enfants ont été épargnés par ces tragédies, et nous en sommes heureux, qui peut nous assurer de l'avenir avec la guerre revenue en Europe ?...

Le monument aux morts, érigé dans chaque commune, nous rappelle le sacrifice de nos anciens. Ne pas les oublier, c'est notre devoir.

Alors, merci une fois encore à celles et ceux qui en tant que "Soldats de France" s'engagent à continuer l'œuvre de l'UNC qui, on le rappelle, fête cette année ses 100 ans en Deux-Sèvres.



Décès 2022

NAULEAU Camille le 25 décembre 2021	81 ans	BILLY Bernard le 13 Août 2022	88 ans
CADUC Michel, le 11 février 2022	81 ans	LECLERE Jean le 30 septembre 2022	88 ans
GUERET Ginette le 9 mai 2022	81 ans	NAULEAU René le 2 décembre 2022	88 ans

L'Atelier chorégraphique



Pour cette rentrée 2022, l'Atelier Chorégraphique Courlitaish poursuit sa collaboration pour notre plus grand plaisir, avec Nathalie CINA, Professeure de Danse diplômée d'état.

L'Association compte 49 inscriptions, réparties en 6 groupes selon les âges :

- Le groupe EVEIL, qui a son cours les mardis de 17 h 30 à 18 h 15,
- Les INITIATIONS, qui dansent les mardis de 18 h à 19 h,
- Les INTERMÉDIAIRES, scindés en deux au vu du nombre de danseuses se retrouvent les vendredis de 18 h à 19 h 15 pour les unes, et de 18 h 30 à 19 h 45 pour les autres,
- Les ADOS, qui ont cours les mardis de 19 h 15 à 20 h 30,
- Les ADULTES, les mardis de 20 h 30 à 22 h.



Comme chaque année, l'Atelier Chorégraphique Courlitaish a participé au téléthon de Courlay, en proposant une démonstration dansée, accompagnée de la Chorale "Coup de Chœur", de Moncoutant. Une expérience nouvelle et prometteuse... Un super moment partagé !



Et puis reprenez les dates suivantes : **le vendredi 10 et le samedi 11 JUIN 2023**. ce sera notre **GALA** de fin d'année. Nous aurons le plaisir de vous présenter le travail mené tout au long de l'année avec Nathalie, et sait-on jamais, vous aurez peut-être envie de nous rejoindre, pour les cours (avec ou sans gala) ou pour l'intendance !

L'Atelier chorégraphique

Nous profitons d'ailleurs de ce petit communiqué pour (re) passer le message : Nous manquons cruellement de bénévoles, au sein du bureau certes, mais aussi et "juste" pour des actions/missions ponctuelles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, sans quoi l'avenir de l'association est en jeu. Sans vouloir dramatiser, sachez que le bureau ne compte que 4 personnes et c'est trop peu pour pérenniser l'existence de l'association. L'investissement dans une association contribue à rendre votre territoire plus vivant, plus attractif, plus animé, et qu'il ne s'agit pas pour autant d'y investir beaucoup de temps. Parfois juste une idée, une mission, un coup de main ponctuel peut suffire à redonner du souffle à chacun, de l'énergie à l'ensemble.

Alors si vous savez prendre des photos, alimenter l'actualité sur les réseaux, communiquer au sens large, mais aussi coudre, bricoler, faire des décors, filmer, ... toutes les petites mains sont les bienvenues.



Retrouvez-nous sur : www.atelier-choregraphique-courlita.fr
 Contactez-nous au 06 33 30 70 46 ou par mail courlaydanse@gmail.com
 Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook et Instagram.

Hand-ball

La saison 2022-2023 est déjà bien lancée. L'effectif global se maintient. Nous avons 14 équipes engagées dans les différents championnats.

Nos équipes sont les suivantes : 2 en -9 mixte, 1 en -13 filles et 1 en -13 garçons, 1 en -15 filles Courlay, 1 en -15 filles Agglo2B, 2 en -15 garçons Agglo2B, 1 en -18 filles, 1 en -18 garçons, 2 en seniors garçons, 1 en seniors filles et 1 en loisirs.



Nos équipes -15 filles et garçons sont engagées avec l'AGGLO2B. Ces équipes évoluent en interdépartementale. L'Agglo2B regroupe les clubs de Mauléon, Moncoutant, Bressuire et Courlay.



Notre bureau, pour cette saison, est composé de :

DOYEN Anita, AYRAULT Luc, GRANDEAU Maxime, PICHERIT Reynald, VIOLLEAU Jean-François, DOYEN Virginie, VERDON Sébastien, GUINFOLLEAU Virginie, BELESTAT Marina, TURPAULT Gérard, LIGNER TALBOT Aurélie.



Hand-ball

Nous vous rappelons que vous pouvez commencer le handball à partir de 6 ans.



Créneaux des entraînements

Mardi :

18 h 15 à 19 h 15 : -13 et -15 filles
19 h 15 à 20 h 30 : -18 et seniors garçons

Mercredi :

19 h 15 à 20 h 30 : -18 et seniors filles

Jeudi :

18 h 00 à 19 h 00 : - 9 mixte
18 h 15 à 19 h 30 : -13 filles
19 h 00 à 20 h 15 : -15 filles et garçons
20 h 15 à 21 h 30 : Loisirs mixte

Vendredi :

19 h 45 à 21 h 15 ou 21 h 15 à 22 h 45 (en alternance) -18 / seniors filles et garçons

Si vous êtes intéressés par le hand, même en cours de saison, vous pouvez nous contacter ou venir nous voir aux entraînements. Vous aurez la possibilité d'essayer gratuitement lors de 2 entraînements.

Pour cela, merci de contacter notre secrétaire DOYEN Anita 06 07 83 42 60 ou par mail 6079028@ffhandball.net

Pour ne rien manquer sur le club, vous pouvez nous suivre sur :

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>

Instagram : @handball_courlay

Si vous voulez nous rejoindre, merci de contacter notre secrétaire DOYEN Anita 06 07 83 42 60 ou par mël 6079028@ffhandball.net



Pas facile d'assumer ses ambitions !



À pareille époque l'an dernier, le FC3C était en tête de sa poule de D2, le fléchissement de 2^e partie de saison fut fatal. Cette année avec des renforts de choix, la lueur d'espoir s'était ravivée. Il faut pourtant se rendre à l'évidence, s'il n'y a pas feu en la demeure, l'espoir d'une montée passe par un sans-faute lors de cette deuxième partie de championnat. Le coach J.F. Courillaud et le co-président T. Jamin vont devoir trouver les bons mots et les bons choix tactiques pour emmener leurs joueurs vers la victoire qui les fuit depuis quelques temps. La question reste entière : comment, avec un effectif très riche sur le papier, réaliser le bon amalgame pour former une réelle cohésion collective sur le terrain ?



Si l'équipe 1 reste souvent la locomotive de l'édifice, n'oublions pas que pour bien vivre, un club a besoin d'un large effectif. C'est le cas pour le FC3C avec ses trois réserves (ici la RA, réservoir de l'équipe 1). Cette RA, emmenée par C. Couturier, si elle fait moins parler d'elle, se comporte honorablement dans son championnat de D3. Seule ombre au tableau, une élimination prématurée en coupe Saboureau. La RB, elle, plus en difficulté, devra se ressaisir. La RC ambitionne de jouer en premier niveau de D5 en deuxième partie de saison.

Soyons fous et rêvons un instant ! Elle est sympa cette image de joueurs célébrant une victoire, un titre. Transportons nous en fin de saison, ce serait bon signe de revoir une telle image. D'ici là, il y aura beaucoup d'efforts à fournir, faire preuve de concentration, de combativité, bref de se mettre au service du collectif car, on l'oublie très souvent, les adversaires eux-aussi, ils veulent gagner et ils nous feront pas de cadeaux... Et, oui, Noël est passé.



Le FC3C, c'est aussi une formidable école de jeunesse



U9



U11

Le FC3C n'a rien inventé en se forgeant un consistant vivier de jeunes et préparant ainsi au mieux l'avenir. Pour cela, il a fallu structurer cette imposante machine de plus de 150 jeunes avec une et même plusieurs équipes dans chaque catégorie d'âge des U6 aux U18. Eric Jamin a la lourde responsabilité de gérer ce lourd dispositif. Il peut toujours compter sur Alex Caloux pour la partie technique et depuis cette saison sur Mathis Cantet, en formation BPJEPS-APT. A côté de cela, nombre d'éducateurs apportent une aide indispensable tout comme les accompagnateurs, les parents pour les déplacements. Bien sûr, chacun donne le meilleur de lui-même pour mettre les enfants dans les meilleures dispositions et les aider à prendre du plaisir et à progresser pour assurer la relève de leurs aînés.



U13



U14



U15



U18

Les Archers du Pied du Roy

Après deux années de disette due à la covid, Les Archers du Pied du Roy sont repartis sur les chapeaux de roues !

Nombreux aux entraînements, mais aussi sur les concours de la région. Les résultats sont là : avec 77 médailles pour 108 participations, 8 champions départementaux, 1 champion régional et 5 participations aux différents championnats de France !

Nous avons vu cette année une pratique sortir de l'ombre : le tir campagne !

Nous avons déjà un adepte depuis bien longtemps dans le club avec Jérôme, il a été rejoint par Lucas et Frédéric depuis 2 ans.

Mais quelle est donc cette pratique ? C'est ce que l'on appelle, dans notre jargon, du tir de parcours. Chaque archer part avec armes et bagages sur un parcours, prédéfini par les organisateurs, (en forêt, au milieu des champs, en montagne ou dans les dunes de sable du bord de mer) au long duquel sont disséminées 24 cibles. De tailles différentes et à des distances différentes, seulement 12 sont à des distances connues (affichées). Pour les 12 autres, l'archer doit estimer la distance !!!

À ce petit jeu, notre jeune Lucas a tiré son épingle de belle façon : 8 concours et 8 médailles d'or dans sa poche !!! Et en plus, il est champion départemental 2022, champion régional 2022 !!! Il couronne sa saison par une belle 7^{ème} place au championnat de France 2022.

Mais sans entraînement, cela aurait été bien difficile ! Et là nous devons remercier la ville de Courlay qui nous a installé un magnifique pas de tir sur le terrain extérieur situé à Barail. La commune a missionné les Ets Clochard pour la dalle et Savin pour la structure. Les archers se sont chargés de l'installation de la ciblirie et de quelques aménagements.

Ceux qui ont fait la marche pour le Téléthon ont pu nous y retrouver pour un petit ravitaillement et apprécier le travail de chacun des acteurs.

Vous pouvez retrouver notre actualité sur notre Facebook :

<https://www.facebook.com/lesarchersdupiedduroyclubcourlay>

Pour nous contacter :

courlay.tiralarc@gmail.com

06 45 18 11 03 (président)

Sur place pendant lors des initiations les samedis de 14h00 à 16h00 à la salle Robert Bobin de Courlay

Les Archers du Pied du Roy



Le pas de tir et son aménagement...



Belle récolte de médailles...



Initiation...



Le tir campagne, et Lucas, nouvel adepte...



Tennis de table

À la mi-saison, nos 6 équipes en terminent avec la première phase du championnat et nous allons probablement maintenir chacune d'entre elles dans sa catégorie.

À noter la performance de notre équipe fanion qui terminera 2^e d'une poule de régionale 2 très élevée avec une seule défaite contre Fouras.



Equipe fanion (R2) : Romain Baudry, Nino Rochereau, Florent Baudry et Alix Gonnord

Nous félicitons aussi Alix qui en parallèle de son superbe parcours en R2 brille dans des compétitions individuelles. Il vient de remporter la finale du 2^e tour du critérium régional et est assuré de monter en National 2 pour le 3^e tour du critérium.

Alix sur le podium à la finale du 2^e tour du critérium régional à St YRIEX LA PERCHE



Une de nos deux équipes inscrites en D2

Comme chaque année nous proposons des séances d'entraînement les samedis matins, encadrées par notre entraîneur Olivier Quintard. Ces séances sont destinées aux jeunes pratiquants ainsi qu'au perfectionnement pour les joueurs qui le souhaitent.



Concernant les séniors, les entraînements sont très suivis (dans la joie et la bonne humeur) et la salle est très fréquentée les lundi, mardi et jeudi soir.



Photo prise à l'issue d'une séance d'entraînement en semaine ...



Pour tout renseignement, contacter

F. CORNU (Président) au 06 15 82 74 86
D. BONDU (Secrétaire) au 06 76 23 33 76

Judo

Des nouvelles du Judo Club Bocage Bressuirais, qui propose des cours sur Courlay.

Le dimanche 9 octobre dernier, le club organisait son tournoi national cadets-cadettes, à la salle Métayer, à Bressuire ; plus de 400 judokas y ont répondu à l'appel.

Le samedi 8 se tenait le rassemblement départemental pour les plus jeunes ; 130 jeunes étaient présents, avec des judokas de la section de Courlay.

Le samedi matin, un stage Jiu-Jitsu a eu lieu, avec une vingtaine de participants.

Bravo à tous !



judoclubbocagebressuirais.jimdo.com

Courlay Pêche Loisirs

Une nouvelle année vient de se terminer sur les berges de notre plan d'eau, année contrariée par le manque d'eau que nous avons tous subi tout au long de celle-ci .

Malgré tout, les poissons sont restés mordeurs jusqu'à la fermeture du 11 novembre au soir et nous n'avons pas eu de pertes pour cause de chaleur écrasante de l'été passé.

Comme chaque fin de saison halieutique, nous avons procédé le 25 novembre à notre assemblée générale, malgré le peu de pêcheurs présents ; notre planning 2023 fut détaillé par les membres du bureau.

Ouverture programmée le 18 février à 8 h avec un lâcher de 120 kg de truites, ouvert à tous (résidents ou non de la commune) ; les cartes de pêche pour cette journée seront en vente sous le préau, le samedi matin à partir de 7 h.

Une buvette et une tombola vous seront aussi proposées lors de ce moment de convivialité, en espérant vous y voir nombreux et nombreuses.

En attendant, pour préparer cette nouvelle année, notre alevinage a été réalisé. Ont rejoint les eaux de votre plan d'eau :

- une soixantaine de brochets, dont quelques sujets avoisinant les 80cm,
- 300 kg de gardons de toutes tailles,
- 50 kg de petits carpeaux,
- 1 superbe carpe linéaire de 6,6 kg.

Les adhérents annuels pourront prendre leur carte chez les dépositaires habituels (St-Éloi et Épicerie d'Auré) à compter de mi-janvier, au prix de 35 €.

Les membres de Courlay Pêche Loisirs se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023, qu'elle vous apporte bonheur, travail et, pourquoi pas, quelques beaux poissons...

Contact : Gonnord Damien (06 71 08 53 89)



Loisirs adultes



Avec 94 joueurs inscrits, le club de poker (qui fait partie de l'association "Loisirs-Adultes") organisait un beau tournoi pour le Téléthon 2022.



Les adhérents de "Loisirs-Adultes" se retrouvent le jeudi pour toutes sortes d'activités, la peinture, la broderie, la mosaïque, les travaux d'aiguille, etc...

L'atelier "Cuisine", après une interruption due au Covid, a repris ses activités, fort d'une trentaine d'inscrits.

Il a préparé le Repas de Noël. Trois repas sont prévus dans l'année.



Au menu
Cocktail Rubis
Verrine de langoustines sauce corail
Filet mignon en papillotes
Gaufre de patate douce au chorizo
Bûche poire pralinoise



Recette des filets mignons en papillotes

2 filets mignons de porc (500 g chacun environ), 400 g de champignons de Paris, 200 g de girolles, 2 gousses d'ail, 2 échalotes, 2 CS de persil haché, le jus d'1/2 citron, 2 CS de moutarde forte, huile d'olive, sel, poivre.

Peler et hacher l'ail. Nettoyer les champignons puis les faire sauter 7 à 8 mn à feu vif dans une grande poêle avec 2 CS d'huile d'olive. Ajouter l'ail haché, poursuivre 2 mn, saler et poivrer. Peler et ciseler très finement les échalotes.

Dorer les filets mignons assaisonnés à la poêle dans 2 CS d'huile pendant 5 mn et les badigeonner de moutarde. Couper deux grands rectangles de papier cuisson, déposer sur chacun un filet mignon et répartir les champignons poêlés. Parsemer de persil et d'échalote. Arroser d'un filet d'huile et du jus d'un citron.

Fermer hermétiquement les papillotes et les déposer sur la plaque du four. Cuire 20 à 25 mn au four préchauffé à 180°. Ouvrir les papillotes, trancher la viande et servir chaud.

Amicale des Aînés

L'Amicale des Aînés retrouve ses activités

Avec des contraintes sanitaires bien moins exigeantes, l'Amicale des Aînés a pu reprendre presque normalement ses activités. Tous les mercredis, à la salle Robert Bobin, ils sont une cinquantaine à se retrouver en toute simplicité pour échanger et s'adonner aux petits plaisirs de la vie, belote, scrabble, sans oublier café, brioche, bûche, tourtisseaux, galette aux pruneaux selon la saison.



Autour de Rose Guionet, la présidente, de gauche à droite, Pierre Cousineau, vice-président, Jean-Luc Bisleau, trésorier, Jacques Paineau, trésorier adjoint, Joëlle Tellier, secrétaire, les principaux membres du bureau qui, à chaque rencontre, sont aux petits soins pour les adhérents de l'Amicale.

L'Amicale diversifie ses activités. Cette année, par exemple, elle a organisé un voyage à St Gilles, des repas ou pique-niques, des concours de belote, des échanges au sein de l'inter-clubs du canton de Cerizay. Comme tous les ans, l'Amicale a organisé le concours de belote au profit du Téléthon en partenariat avec l'UNC-AFN. Rose Guionet rappelle : "Notre assemblée générale aura lieu le 18 janvier. Tous ceux qui se sentent un peu seuls chez eux peuvent venir nous rejoindre, ils seront accueillis à bras ouverts".

À l'approche de Noël, les aînés ont dégusté la bûche et fêté les anniversaires de trois de leurs membres, André Blaud et Charles Bernard pour leurs 80 ans, Marie Guignard pour ses 85 ans.



OVIA La Fraternelle



OVIA (Orchestre à Vent Inter Associatif)
dont la Fraternelle fait partie.

Deux dates marquantes : on vous dit tout !

10 avril : La Fraternelle dans l'orchestre OVIA a été mise à l'honneur pour se produire en première partie du concert de printemps de l'Orchestre d'harmonie de Maulévrier.

Un moment riche avec un programme varié et entraînant qui a conquis le public.



30 avril : Un concert unique à la salle des Silènes de la Chataigneraie, l'OVIA a joué en première partie d'un groupe de professionnels : la Batterie Fanfare de la Malmaison. Une prestation de très grande qualité qui nous a laissé sans voix !



Concert organisé par les batteries fanfares Blés d'Or (St Pierre du Chemin) et le Sol Natal (Réaumur) avec la participation de l'OVIA.

Vous êtes musiciens ? Vous cherchez un groupe pour partager la musique, des moments conviviaux ?
Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Suivez-nous sur notre page Facebook : "OVIA"

Pour tous renseignements, contactez M. Marilleaud Freddy au 05 49 72 31 05

Les Tréteaux courlitaïs

Saison théâtrale réussie

Cette année, la troupe a proposé une comédie policière qui a ravi le public. Il faut souligner le travail important de toute l'équipe pendant 3 mois pour mettre au point cette pièce en 2 actes de Claude Martin.

Les décors, costumes mais aussi l'imagination et les jeux de scènes des acteurs ont permis de rendre cette comédie agréable à suivre avec un dénouement inattendu.



La troupe des Tréteaux au complet

En première partie, le duo Rémi et Théo a proposé un sketch des Vamps très apprécié.



Maintenant, place au spectacle de novembre 2023 que la troupe a déjà commencé à préparer. Les ateliers commencés dès janvier, permettent à chacun de perfectionner les jeux de rôles et les expressions théâtrales.

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, devenir acteur ou bien participer à l'organisation des spectacles (décors, etc...), n'hésitez pas à contacter la troupe (numéros ci-dessous).

Contact

lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

La Tour Nivelles

L'association Les Amis de la Tour Nivelles et leurs deux salariées souhaitent une très bonne année 2023 à tous les Courlitaix et Courlitaixes !

2022 s'achève, l'heure est venue de faire le bilan de cette première année sans contrainte sanitaire, depuis 2020. Une année durant laquelle le musée d'école de la Tour Nivelles a vu ses visiteurs reprendre peu à peu le chemin des écoliers. Si les groupes scolaires sont venus en nombre entre mars et début juillet, les vacanciers ont pris le relai lors des petites et grandes vacances qui ont jalonné l'année, participant aux nombreuses animations proposées aux visiteurs de tous âges.

Jeux et animations pour petits et grands

Plusieurs temps forts ont ponctué un été marqué par une canicule durable. Le climat estival n'a pourtant pas refroidi les visiteurs qui, malgré une chaleur parfois suffocante, ont participé aux animations de l'été.

L'exposition temporaire "Mémoires d'écoliers" a inauguré la saison estivale. L'occasion pour l'association d'exposer aux yeux des visiteurs une partie des collections conservées dans les réserves du musée et de mettre ainsi en valeur des objets issus de dons de particuliers. Les petits et grands enfants ont pu avoir un aperçu des programmes ayant cours à l'époque de leurs grands-parents ou arrière-grands-parents grâce à un mini "Certif" à compléter pendant la visite.

À l'image des kermesses d'antan qui clôturaient l'année scolaire, libérant les écoliers dans la joie des grandes vacances à venir, la Tour Nivelles a eu droit à sa "Fête d'école à l'ancienne" le dimanche 31 juillet. A cette occasion, les stands de jeux du musée et de grands jeux en bois de l'entreprise *Le Temps des Jeux* de Combrand ont investi la cour de récréation, réjouissant petits et grands venus se mesurer dans des tournois improvisés. *Pralinette* et ses confiseries ainsi que la buvette de l'association récompensaient les participants de leurs efforts.

Une artiste bien connue du Bocage et au-delà, Sandrine Bourreau, sous les traits de son personnage haut en couleur "Claudette Fuzeau", est retournée sur les bancs de l'école, se prêtant au jeu de la visite animée de la salle de classe, en partageant anecdotes cocasses avec les visiteurs et l'institutrice. La facétieuse Claudette a été à deux doigts de recevoir le bonnet d'âne et la langue de bavard !



La Tour Nivelles



Les animations se sont poursuivies avec l'intervention des médiateurs scientifiques de l'**Espace Mendès France, de Poitiers** avec lequel l'association est partenaire depuis plusieurs années. Lors de quatre après-midi, expériences spectaculaires, manipulations et mises en pratiques ont permis d'expliquer les sciences aux petits et aux grands.

Chaque été, des ateliers en accord avec le thème de l'année sont proposés par les animatrices du musée. Les jeunes visiteurs ont ainsi pu fabriquer un jouet buissonnier à l'aide de matériaux de récupération comme le faisaient les enfants autrefois : petit bateau ou charrette à bœufs ont été soigneusement confectionnés, montrant aux enfants le pouvoir de l'imagination... et du bricolage ! Les plus grands n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu écrire au porte-plume biseauté sur un bonnet d'âne en papier.

Enfin, comme chaque année, jeux de piste et ateliers bricolage ont été proposés toute l'année aux familles lors des petites et grandes vacances scolaires, offrant un choix d'activités variées aux visiteurs de tous âges.

En route vers 2023 !

La saison 2023 reprendra dès les vacances d'hiver avec une première ouverture le mercredi 8 février de 14 h à 17 h 30.

Au moment de la rédaction de l'article, la programmation était encore en préparation mais elle devrait être disponible sur le site internet du musée au moment de la réception du *Vivre à Courlay* dans vos boîtes aux lettres.

Sachez qu'il est possible de contacter les animatrices pour vos demandes de réservation ou de renseignements, même lorsque le musée n'est pas ouvert au public.

L'association des Amis de La Tournivelle a besoin de vous !

Vous souhaitez participer à la vie culturelle d'un site patrimonial en offrant vos idées et vos compétences ?

Rejoignez l'équipe du Musée de La Tournivelle en devenant bénévole de l'association.

Contactez-nous au 05 49 80 29 37 ou par mail tournivelle@wanadoo.fr



L'association Les Amis de la Tour Nivelles vous offre des entrées gratuites valables pour un enfant et un adulte durant toute la saison 2023 !

Pour en bénéficier, découpez le coupon ci-contre et présentez-le au musée le jour de votre visite.

Hors de son activité habituelle de service à domicile, l'ADMR s'est octroyée un après-midi festif. Après deux années difficiles et malgré l'appréhension que suscitent les rassemblements avec la Covid 19, nous avons décidé d'organiser à nouveau un goûter de Noël ce samedi 10 décembre. C'est toujours un temps fort de faire se rencontrer les trois composantes de notre association que sont les usagers, les salariées et les bénévoles. Christophe FUZEAU a animé cet après-midi, faisant participer l'assemblée à son programme d'animation. Nous avons pris un petit moment pour honorer Katy MARSAULT lors de son départ à la retraite après 10 années de services de maison en maison, toujours avec la gentillesse et la disponibilité qui la caractérisent. Merci à elle et bonne et heureuse retraite. Merci à la municipalité pour son accompagnement tout au long de l'année et sa mise à disposition de locaux.



L'ADMR 79, des professionnels au service de votre confort

100% de valeur humaine ajoutée : proximité, écoute, engagement



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE



MENAGE ET REPASSAGE



TÉLÉASSISTANCE FILIEN ADMR



AIDE AUX AIDANTS



SOINS À DOMICILE



ENFANCE ET PARENTALITÉ

Prenez du temps pour vous et vos proches !

L'ADMR de Courlay fait partie d'un réseau de services à la personne présent sur tout le département au travers de 36 associations.

Qu'il s'agisse d'une prestation ponctuelle ou régulière, pour quelques heures ou pour toute l'année, nos salariées interviennent à votre domicile pour des prestations adaptées à votre besoin.

De l'entretien de la maison, aux services et soins aux séniors en passant par l'accompagnement du handicap, l'enfance et la parentalité, nos bénévoles évaluent vos besoins.

Et pour assurer ses services, l'ADMR recrute.

Avantage fiscal 50% de réduction ou crédit d'impôt

Pour en savoir plus sur nos services ou pour postuler, contactez-nous :

ADMR COURLAY

42 Rue Saillard du Rivault- 79440 COURLAY

Nos permanences :

Lundis : 9h à 12h00 et Vendredis : 13h30 à 17h

En dehors de ces horaires, l'ADMR est

joignable au 05 49 72 63 46

L'ADMR recrute



pour tous,
toute la vie,
partout

admr.courlay@fede79.admr.org

<https://fede79.admr.org>

Don du sang

Pour l'année 2023, 5 collectes sont programmées sur les communes de Terves, Chanteloup et Courlay.

Les dates de collecte 2023 sont les suivantes:

Le Jeudi **19 Février** à la salle des fêtes de **Terves** de 16 h 00 à 19 h 00
 Le Vendredi **7 Avril** à la salle des fêtes de **Chanteloup** de 16 h 00 à 19 h 00
 Le Jeudi **22 Juin** à la salle des fêtes de **Terves** de 16 h 00 à 19 h 00
 Le Vendredi **18 Août** à la salle des fêtes de **Terves** de 16 h 00 à 19 h 00
 Le Jeudi **9 Novembre** à la salle Espace du midi à **Courlay** de 16 h 00 à 19 h 00

Les donneurs doivent prendre rendez-vous sur le site "mon-rdv-dondesang" avant de se présenter à la collecte afin d'organiser au mieux le flux des personnes. N'oubliez pas une pièce d'identité, c'est le seul document qui fait foi. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur www.dondesang.efs.sante.fr, rubrique "Où donner".

Merci aux donneurs pour leur implication et n'hésitez pas à en discuter dans votre entourage.

PLASMA :

Petit rappel du dons de PLASMA :

Extrait de chaque poche de sang séparée en : globules rouges - plasma - plaquettes éventuellement
 Dons par aphasère à Niort : Le sang est filtré par un séparateur par l'intermédiaire d'un kit à usage unique - Recueil de 600 à 800 ml (pour 200 ml à partir d'une poche de sang).

LES DONS DE PLASMA, Prises de rendez-vous auprès des contacts suivants :

- L'amicale, auprès de Guilloteau Guy (06 85 07 12 91) ou Verger Claudy (06 63 44 06 52),
- Au centre de Niort (05 49 79 43 11).





Le Pied du Roy

Janvier 2022

Raymonde BLAIS a fêté ses 101 ans avec sa famille et le personnel, une très belle journée ! Elle nous a malheureusement quittés en avril dernier.



Les résidents ont réalisé des frangipanes, elles étaient délicieuses !



Février 2022

Nous avons fêté le Nouvel An chinois et la Chandeleur en février.





Mars 2022

L'association ARCUP est venue nous raconter l'histoire de "Marie baigne dans le beurre".

Nous sommes allés au bowling et au cinéma voir le film "Maison de retraite".



Avril 2022

Nous avons fêté les 100 ans de Mme Rolande ALBERT (originaire du Pin), le jeudi 7 avril, entourée de ses proches, des résidents et du personnel.



Mai 2022

Les résidents se sont produits à Bocapôle le 18 mai dernier, dans le cadre de la "7^e rencontre des aînés en chansons" organisée par le Conservatoire de musique de Bressuire.



Le thème de cette année était "Laissez-nous chanter".

Les résidents ont passé un très bon moment !



Alexandra (agente de l'EHPAD) nous a fait visiter sa ferme à Saint-Jouin-de-Milly. Les résidents ont beaucoup apprécié ce moment.



Juin 2022

Nous avons participé au concours de belote inter-établissement à Sansay.

Les grandes gagnantes de ce concours étaient Mme Ginette Charrier et Mme Claude Leclère, deux résidentes de l'EHPAD de Courlay.



Nous avons pu assister à un spectacle de Twirling-bâton par le club de Bressuire.

Juillet 2022

Cédric, pompier volontaire à Moncoutant et soignant à l'EHPAD a fait visiter la caserne des pompiers aux résidents.





Christophe FUZEAU est venu interpréter des jolies chansons pour le plus grand bonheur des résidents et de sa maman Colette FUZEAU

Août 2022



Comme chaque année, à l'étang de Courlay, nous avons pique-niqué .



Nous sommes allés au Nombriil du monde, à Pougne-Hérisson.

Septembre 2022

Nous sommes allés voir l'exposition sur Courlay à la salle du midi. De quoi remémorer plein de souvenirs aux résidents.





Octobre 2022



Nous sommes allés au Bowling de Bressuire dans le cadre de "La semaine Bleue", organisée par le CLIC Bocage.



Nous sommes allés voir "Une belle course" au cinéma Le fauteuil rouge, à Bressuire.



L'EHPAD "Au Bon Accueil" de la Chapelle Saint-Laurent, nous a invités pour un thé dansant. Merci à eux !



Nous sommes allés voir le "GRAND TOUR DE VALSE", à Nueil les Aubiers, spectacle proposé par le festival "Voix et danses".



Novembre 2022



Les élèves de l'école Ernest Pérochon sont venus participer à des Olympiades avec les résidents, dans le cadre du Passeport du civisme. Un très bon moment intergénérationnel !



La chorale des bénévoles

Merci à nos bénévoles d'intervenir toute l'année : Marie Gatard, Yvette Clochard, Caroline Bertrand, Thérèse Guéret, Jeannine Guitton, Thérèse Rouger, Françoise Boissonnot, Françoise Bireaud et Myriam Bruneau.



Sortie au magasin "TROCK EN STOCK", à Bressuire, pour faire un petit coucou à Stéphanie et Anne, qui ont été soignantes à l'EHPAD et qui ont maintenant ouvert ce vide-grenier permanent.



Décembre 2022



Nous sommes allés au concert de Jacques BARBAUD le 1^{er} décembre à Bocapole, concert organisé par le Téléthon avec les résidents.



Merci à M Jacques POIDEVINEAU d'être venu faire de l'orgue de Barbarie à l'EHPAD : le personnel s'est bien prêté au jeu !



Célia, avec son poney Milou et son chien Pepito sont venus rendre visite aux résidents à l'EHPAD.



Visite à La crèche animée de Bressuire





Le goûter de Noël
avec les enfants du personnel

Merci à M Puaud André de
s'être prêté au rôle de Père-
Noël le temps d'un après-
midi.

Nous avons passé un très bon
moment !



Nous avons bouclé l'année
avec un excellent repas de
Noël, partagé avec les rési-
dents, le personnel, les béné-
voles et les membres du
CCAS de Courlay.

TÉLÉTHON

Recette 2020
5408 €



CORRIDA

- 194 enfants
- 554 coureurs sur le 10 km
- 15 sur le 5 km



INFORMATIONS MUNICIPALES